

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA.



Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion.
Département des Sciences Economiques.

MEMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de
MASTER EN SCIENCES ECONOMIQUES.

Option : Economie Monétaire et Financière.

L'INTITULE DU MEMOIRE

**Mécanismes et limites du financement bancaire des
PME en Algérie : enquête sur les pratiques bancaires
dans la wilaya de Bejaia.**

Préparé par :

Mme. GUEMOUNI Melissa.

Mme. BARKAT Rosa.

Dirigé par :

Pr. MOUFFOK Nacer-Eddine.

Date de soutenance : 19/06/2025

Jury :

Président : Mr. AGGOUNE KARIM

Examineur : Mr. GANA BRAHIM

Rapporteur : Mr. MOUFFOK NACER-EDDINE

Année universitaire : 2024 /2025

REMERCIEMENTS

Nous rendons grâce à Dieu qui nous a aidés à faire ce travail. Nous sommes profondément reconnaissants à nos parents pour leurs encouragements, leur soutien et les sacrifices qu'ils ont endurés.

Nous remercions notre Encadreur Pr. Nacer-Eddine MOUFFOK pour les efforts qu'il a déployés pour nous aider, nous donner des conseils, nous encourager et corriger nos erreurs.

Nous remercions également les membres du jury d'avoir accepté d'examiner ce mémoire afin d'apporter leurs remarques précieuses.

Enfin, nous remercions toute personne ayant participé de près ou de loin, directement ou indirectement, à la réalisation de cet humble travail.

DÉDICACES

Je dédie ce travail à mon père Kamel, qui a toujours été à mes côtés pour me soutenir et me pousser à me surpasser.

Je dédie également ce travail à ma mère Saliha, qui m'a accompagnée et encouragée durant toute ma scolarité, particulièrement lors de cette dernière année.

A mon monde de joie, motivation de ma victoire, à mes frères, Messipssa, Rayane, Aris, Amir, merci pour vos encouragements, je vous souhaite que du bonheur et plein de réussite dans vos vies.

A mes copines, Leticia, Yasmina, Wissam, Yasmin, vous êtes dans mon cœur, merci pour les bons moments qu'on a passés durant ces années.



Melissa.

Je dédie ce mémoire à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail. À mes parents, pour leur amour, leur soutien et leurs sacrifices qui m'ont permis de poursuivre mes études.

À mes frères et sœur, pour leurs encouragements et leur présence à mes côtés. À tous mes proches, amis et collègues, qui m'ont soutenue et encouragé toute au long de ce parcours. À tous les enseignants et les professionnels qui m'ont guidée et partagée leurs connaissances avec moi.

Enfin, à tous ceux qui ont cru en moi et m'ont donnée la force de persévérer, je leur exprime ma profonde gratitude et ma reconnaissance.



Rosa.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ALC : Arab-Leasing Corporation.

AFD : Agence Française de Développement.

BAD : Banque Algérienne de Développement.

BDL : Banque de Développement Local.

BADR : Banque de l'Agriculture et du Développement Rural.

BNA : Banque Nationale d'Algérie.

BEA : Banque Extérieure d'Algérie.

BEI : Banque Européenne d'Investissement.

BFR : Besoins en Fonds de Roulement.

BTPH : Bâtiment, Travaux Publics et Hydrauliques.

BTP : Bâtiment et Travaux Publics.

CAD : Caisse Algérienne de Développement.

CPA : Crédit Populaire d'Algérie.

CNMA : Caisse Nationale de Mutualité Agricole.

EDI : El Djazair Idjar.

EURL : Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée.

EPE : Entreprises Publiques Economiques.

EPA : Etablissements Publics Administratifs.

EPIC : Etablissements Publics Industriels et Commerciaux.

FNI : Fonds National d'Investissement.

FINALEP : Financière Algero-Européenne de Participation.

ILA: Ijar Leasing Algérie.

MLA: Maghreb Leasing Algérie.

PED : Pays en Voie de Développement.

PFNL : Produits Forestiers Non Ligneux.

PMI : Petite et Moyenne Industrie.

PME : Petite et Moyenne Entreprise.

PDG : Président Directeur Général.

SOFINANCE : Société Financière d'Investissement, de Participation et de Placement.

SPA : Société Par Actions.

SNL : Société Nationale de Leasing.

SEM : Les Sociétés d'Economie Mixte.

SNC : Société en Nom Collectif.

SARL : Société à Responsabilité Limitée.

TPE : Terminal de Paiement Electronique.

VA : Valeur Ajoutée.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1 : Répartition de la population PME en Algérie au 30/06/2021.....	24
Tableau n°2 : Répartition privée/publique de la population PME en Algérie à la fin du premier semestre 2021	25
Tableau n°3 : Répartition des secteurs d'activité de la population PME par taille à la fin du premier semestre 2021	26
Tableau n°4 : Evolution de la population PME dans la wilaya de Bejaia de 2017 au 30/06/2021.....	26
Tableau n°5 : Répartition géographique des PME personnes morales en Algérie au 30/06/2021.....	27
Tableau n°6 : Présentation des banques enquêtées.....	32

LISTE DES FIGURES

Figure n°1 : Les besoins de financement d'une PME	21
Figure (2) : Nature des banques enquêtées	34
Figure (3) : Politique de crédit clairement définie	35
Figure (4) : La PME comme élément stratégique	35
Figure (5) : Nombre de demandes de crédit sollicités par les PME.....	36
Figure (6) : Modalités de remboursement des prêts	37
Figure (7) : Les critères de segmentation clientèle PME	38
Figure (8): Les déterminants pour l'accord d'octroi de crédit	39
Figure (9) : Les secteurs les plus convoités par les banques.....	40
Figure (10) : Les produits les plus sollicités par les PME	41
Figure (11) : Fréquence de demande des produits bancaires.....	42
Figure (12) : Pourcentage des dossiers rejetés par les banques	43
Figure (13) : Les motifs de rejet de prêt avancés par les banques.....	43

SOMMAIRE

Liste d'abréviations

Liste des tableaux

Liste des figures

Introduction générale..... 1

Chapitre I

Généralités sur le système financier.

Introduction 4

Section 01 : De la finance au développement financier..... 5

Section 02 : Du développement financier à la primauté de la finance 7

Conclusion chapitre 14

Chapitre 2

Les petites et moyennes entreprises, entre fondements théoriques et besoins réels de financement en Algérie.

Introduction 15

Section 1 : Revue de littérature sur la PME et ses besoins de financement..... 15

Section 2 : La place des PME algériennes dans l'environnement économique national . 23

Conclusion..... 28

Chapitre 3

Pratiques et limites du financement bancaire des PME algériennes : enquête de terrain auprès des banques de la wilaya de Bejaia.

Introduction 29

Section 1 : Présentation de la méthodologie de travail 30

Section 2 : Analyse et interprétation des résultats 33

Conclusion..... 44

conclusion Générale 45

Bibliographie.....47

Annexes

Table des matières

Résumé

Introduction générale

Le système financier, traditionnellement perçu comme l'interface privilégiée entre les agents à besoin de financement et ceux à capacité de financement, occupe une place centrale dans les économies modernes. Bien que difficilement localisable physiquement, il s'articule autour d'un cadre réglementaire strict, défini par les pouvoirs publics et harmonisé avec les normes internationales. Structuré en deux modalités principales, la finance directe et la finance indirecte, ce système facilite les transactions économiques mutuellement bénéfiques. La finance directe, ou « désintermédiée », repose sur l'émission de titres sur les marchés financiers, permettant un transfert immédiat de fonds entre investisseurs et emprunteurs. À l'inverse, la finance indirecte repose sur l'intermédiation bancaire, où les établissements financiers jouent un rôle pivot en transformant l'épargne en crédits. Toutefois, dans de nombreux pays, dont l'Algérie, le marché financier reste sous-développé, conférant aux banques une prédominance quasi exclusive dans le financement des acteurs économiques, notamment les Petites et Moyennes Entreprises (PME).

Ainsi, les PME constituent un pilier essentiel des économies contemporaines, tant par leur poids dans l'emploi que par leur diversification sectorielle.

À l'échelle locale, la wilaya de Bejaia illustre cette dynamique, avec une croissance de 20 % du nombre de PME entre 2017 et 2021, majoritairement concentrées dans le BTP et le commerce. Leurs besoins financiers varient selon leur cycle de vie : investissements initiaux (création, extension), maintien des capacités productives (renouvellement d'équipements), ou innovation pour renforcer leur compétitivité. Pour soutenir leur développement, ces entreprises recourent à diverses sources de financement, dont l'autofinancement, levier privilégié mais souvent insuffisant, et le crédit bancaire, qui demeure l'option la plus accessible malgré des conditions jugées contraignantes.

Dès les années quatre-vingt, les PME algériennes ont bénéficié d'une nouvelle dynamique. Cette impulsion s'est traduite par le lancement de nouveaux projets visant à stimuler l'économie, la mise en œuvre de dispositifs institutionnels favorables à l'investissement, et la création d'emplois, de valeur ajoutée et de mécanismes de distribution

Objectifs de recherche

Cette recherche poursuit plusieurs objectifs, tels : Analyser les besoins, les modalités et les limites du financement bancaire des PME en Algérie, plus particulièrement au niveau de la wilaya de Bejaia.

- Évaluer l'adéquation entre l'offre de crédit bancaire et les exigences réelles des PME, en identifiant les principaux obstacles structurels et réglementaires.

- Proposer des pistes d'amélioration pour optimiser l'accès au financement et soutenir le développement des PME dans un contexte économique local et national.

➤ **Problématique de recherche**

Le travail se propose de traiter la problématique centrale suivante :

Quels sont les mécanismes et les limites du financement bancaire des PME de la wilaya de Bejaia?

Des questions subsidiaires s'imposent :

- Quels sont les critères sur lesquels se base la banque afin de financer un projet d'investissement ?
- Quelles sont les difficultés rencontrées par les PME dans leur financement ?

Afin d'apporter des éléments de réponse aux questionnements soulevés, nous formulons les hypothèses suivantes :

H1 : Les critères de financement des PME sont nombreux, répondant à des impératifs spécifiques et cycliques, mais sont très contraignants pour les entreprises.

H2 : Les besoins de financement en investissement représentent la plus grande difficulté que ces entreprises rencontrent.

➤ **Justification de la démarche suivie**

Cette recherche adopte une approche qualitative pour analyser le financement bancaire des PME au sein de la wilaya de Bejaia. L'étude repose principalement sur une enquête de terrain menée auprès des sièges bancaires locaux, à travers un questionnaire composé de vingt-cinq (25) questions (ouvertes et fermées) administré aux cadres dirigeants, avec un taux de réponse satisfaisant. Le choix de cibler exclusivement les sièges plutôt que l'ensemble du réseau bancaire se justifie par l'homogénéité des politiques de crédit au sein de chaque établissement, permettant d'obtenir des données représentatives. Parallèlement, une collaboration avec la Direction PME/PMI de Bejaia a fourni des données sectorielles, bien que partiellement obsolètes (datant majoritairement de 2019). Le traitement des données a été optimisé grâce au logiciel Sphinx, facilitant la saisie, l'analyse et la visualisation des résultats. Le recours à la méthode questionnaire s'est imposé face à la complexité du sujet et aux limitations des données secondaires disponibles, combinant obsolescence, incomplétude et restrictions d'accès.

Ce mémoire adopte une démarche tripartite pour analyser le financement bancaire des PME en Algérie. La première partie examine le cadre macroéconomique du système financier algérien, tandis que la seconde se concentre sur la PME, analysant sa place dans l'économie, ses besoins en crédit et les risques perçus par les banques. La troisième partie présente l'étude empirique menée à Bejaia, combinant une enquête auprès des 16 établissements bancaires locaux (6 publics et 10 privés multinationaux) et l'analyse du tissu PME régional, particulièrement dynamique et diversifié. Cette approche progressive, allant du général au particulier et articulant théorie et pratique, permet une compréhension globale des enjeux du financement des PME dans le contexte algérien.

CHAPITRE 1

GÉNÉRALITÉS SUR LE SYSTÈME FINANCIER.

Introduction

Le système financier, point de rencontre essentiel entre offreurs et demandeurs de fonds, constitue un pilier fondamental pour la croissance économique, bien qu'un système fragile puisse engendrer des risques systémiques majeurs. En Algérie, le système financier accuse un retard en termes de diversification et d'intégration globale, impactant le développement des entreprises. Ce dernier constitue le cœur névralgique de toute économie, agissant comme un carrefour essentiel entre les agents à besoin et à capacité de financement. Sa fonction première est de faciliter les transactions économiques avantageuses et de soutenir la croissance en orientant les capitaux vers les opportunités d'investissement. En tant qu'ensemble structuré de règles et de régulations, un système financier robuste est indispensable à la stabilité et à la prospérité économique d'un pays, sur lequel les autorités fondent leurs stratégies de développement.

Cependant, la fragilité d'un système financier représente un risque systémique majeur, capable de propager des chocs à l'ensemble de l'économie, comme en témoignent les crises financières mondiales. Dans ce contexte, l'Algérie se distingue par un système financier qui accuse un retard significatif, notamment en termes de diversité et de modernisation. Cette situation entrave non seulement la normalisation et l'intégration globale de son économie, mais impacte également négativement les perspectives de croissance des banques, des grandes firmes et des entreprises locales.

Cette étude se propose d'analyser les défis et les perspectives du système financier algérien, cherchant comprendre les raisons de son retard de développement et ses implications pour l'économie nationale. Le mémoire s'articulera en deux parties : le premier chapitre offrira une revue exhaustive des fondements de la finance et du développement financier, incluant ses facteurs et indicateurs. Le second chapitre se concentrera sur le système financier algérien, en examinant ses composantes, ses acteurs et les causes de son retard structurel persistant depuis l'indépendance, un enjeu critique pour le développement économique du pays.

Ce chapitre explorera, en deux sections, les concepts de finance directe et indirecte, le développement financier dans un contexte de globalisation, ses indicateurs clés, et analysera en profondeur les composantes et les défis du système financier algérien, héritage de la période post-indépendance et source de retard comparatif.

Section 01 : De la finance au développement financier

Cette section explore les concepts fondamentaux de la finance, distinguant la finance directe (marché) de la finance indirecte (intermédiation). Elle analyse ensuite le développement financier et ses indicateurs, tout en abordant le débat historique et contemporain sur la causalité entre système financier et croissance. Enfin, elle intègre la globalisation et l'innovation financière comme éléments essentiels.

1.1.La finance directe et la finance indirecte

L'économie distingue deux modes de financement externe : la finance directe, où les agents accèdent directement aux marchés financiers (bourse), et la finance indirecte, qui fait appel à l'intermédiation financière, principalement bancaire. Ces deux structures distinctes seront analysées.

1.1.1.La Finance Indirecte : Rôle de l'Intermédiation Financière

La finance indirecte repose sur les intermédiaires financiers, principalement les banques, qui collectent l'épargne et l'octroient sous forme de crédits aux demandeurs de fonds. Les banques agissent ainsi comme un pont entre les agents à capacité de financement et ceux à besoin de financement.

La définition de la finance indirecte a suscité un intérêt académique significatif. Dans une perspective visant à clarifier le concept d'intermédiation financière, Gurley et Shaw (citation) définissent la fonction principale des intermédiaires comme l'acquisition de titres primaires auprès des emprunteurs finaux et l'émission de dette indirecte destinée aux prêteurs finaux. (GURLEY, J, & SHAW, E, 1967, p 176). Ce mode de financement par crédit bancaire est crucial, surtout dans les économies en développement, et reste pertinent dans les économies développées malgré leur orientation marché. L'approche keynésienne met en avant le rôle central du système bancaire pour le plein emploi, considérant l'épargne potentiellement improductive et les marchés boursiers comme spéculatifs, d'où la notion d'économie financière d'endettement".

1.1.2.La Finance Directe (la finance orientée vers les marchés)

La finance directe est un mode de financement où les entreprises émettent des titres sur les marchés financiers pour obtenir des capitaux directement des investisseurs, sans intermédiaire. Contrairement à la finance indirecte, les risques sont supportés directement par les parties prenantes, offrant un accès direct aux fonds.

Les investisseurs allouent leurs capitaux en acquérant des titres sur le marché financier, une approche favorisée par les néolibéraux qui valorisent le rôle des marchés dans l'allocation des ressources. Contrairement aux partisans du financement monétaire, les économistes

néoclassiques prônent une "économie orientée marché", où l'autorégulation du marché mène à l'équilibre et l'épargne préalable stimule l'investissement et la croissance économique.

Sur le plan macroéconomique, la finance directe contribue significativement à l'atténuation des pressions inflationnistes en limitant la création monétaire ex nihilo basée sur la dette bancaire. Elle se traduit également par une exposition réduite aux risques bancaires et offre un pouvoir de contrôle accru aux investisseurs sur les entreprises financées.

Ayant établi les caractéristiques distinctives des deux modes de financement, direct et indirect, la section suivante abordera l'intégration de la croissance endogène au sein du système financier.

1.2.Système financier et développement financier

Ce second point sera consacré à l'analyse du système financier dans le contexte de la théorie de la croissance, en mettant en lumière l'évolution des facteurs de développement.

✓ Le développement financier, un sujet controversé

La plupart des théories économiques s'accordent sur le rôle crucial du système financier dans l'accumulation de capital et le progrès technique, le considérant comme un moteur essentiel de la croissance économique. Pour optimiser la performance économique, il est préconisé de développer une infrastructure financière équilibrée, combinant efficacement les mécanismes de marché et l'intermédiation bancaire.

Cependant, l'approche de J. Robinson (1952) diverge, suggérant que le développement de la sphère économique réelle précède et motive l'expansion de l'offre et de la demande de services financiers. Selon cet auteur, le système financier joue un rôle passif dans la croissance économique, cette dernière étant la véritable cause du développement financier, comme l'illustre sa citation : « Where enterprise leads finance follows ».ROBINSON, J. (1952) (p. 86).

Étant donné la prédominance du système bancaire au sein du paysage financier algérien, notre analyse du développement financier sera spécifiquement axée sur le développement du système bancaire, en se limitant à l'étude d'indicateurs bancaires et monétaires.

Cette section a exploré les concepts fondamentaux de la finance, distinguant la finance directe et indirecte. Le développement financier est analysé selon ses activités, la taille de ses acteurs et son efficacité. Malgré sa complexité, le système financier est un pilier crucial pour la stabilité et la croissance économique, avec une causalité significative entre développement financier et économique majoritairement reconnue par les théoriciens. La prochaine section examinera le développement financier sous l'hypothèse de la primauté de la finance.

Section 02 : Du développement financier à la primauté de la finance

Cette section décrira le système financier et ses fonctions, en se penchant spécifiquement sur le système financier algérien, caractérisé par un retard de développement et une dépendance marquée au secteur bancaire due à l'absence d'un marché financier mature. L'analyse détaillée des acteurs et de leurs interactions soulignera les défis de ce système.

2.1.Système financier et croissance endogène

Depuis les années 1980, la théorie de la croissance économique s'est enrichie en intégrant de nouveaux facteurs au-delà de l'accumulation de capital physique. Les modèles de croissance endogène, intégrant l'intermédiation financière, démontrent la supériorité des systèmes dotés d'intermédiaires financiers. Ces derniers optimisent l'allocation des ressources vers les investissements à haut rendement, réduisent les risques et améliorent la productivité de l'investissement, favorisant ainsi la croissance économique par la mobilisation de l'épargne. Il convient donc d'identifier les moyens et les mécanismes permettant d'augmenter cette épargne (SAIDANE, D, 2002, P 35). Ainsi, les modèles de croissance endogène démontrent la supériorité des systèmes financiers intermédiaires. En effet, les intermédiaires financiers optimisent l'allocation de l'épargne vers des investissements productifs, stimulant ainsi la croissance économique par la diversification des risques, l'amélioration de l'efficacité et la réduction des coûts informationnels. L'objectif principal est de renforcer la mobilisation et l'allocation optimale de l'épargne domestique via un système financier efficient, notamment ses mécanismes de paiement.

Ces analyses s'appuient majoritairement sur l'évaluation de l'efficacité des intermédiaires financiers dans l'accomplissement de leurs fonctions essentielles. B. Amable et J. Chatelai Soulignent cette efficacité en la définissant comme reposant, d'une part, sur une capacité accrue à gérer divers types de risques (notamment de liquidité et technologiques), et d'autre part, sur une aptitude supérieure à la collecte et au traitement de l'information (AMABLE, B., & CHATELAIN, J, 1995, P 122).

Selon G. Turunç (1999), une plus grande efficacité des systèmes financiers se traduit de manière univoque par une progression du progrès technique, des conditions de financement de l'investissement plus favorables, et un impact substantiel sur l'amélioration des performances économiques. Cette perspective est synthétisée par l'idée que « dans toutes les études, on retrouve l'idée qu'un système financier efficient active le développement économique tout en l'orientant. » La fin des (TURUNÇ, G. 1999, p. 121). Années 1990 a marqué la mise en lumière d'une relation de réciprocité entre le développement des variables financières et celui

des variables de l'économie réelle. Cette interrelation s'explique par les capacités intrinsèques des intermédiaires financiers en termes de collecte de fonds, d'amélioration de la productivité du capital, ainsi que de gestion et de mutualisation des risques.

Par contre, la synthèse trouve ses soubassements dans les travaux de J. BERTHELEMY et A. VAROUDAKIS (1995), qui illustrent que « l'interaction entre le secteur réel et le secteur financier peut générer des phénomènes d'équilibres multiples. Ils sont caractérisés par l'existence de deux équilibres stables : un « équilibre haut » avec forte croissance et développement normal du secteur financier et un « équilibre bas » avec faible croissance, où l'économie n'arrive pas à développer son secteur financier. Entre les deux, il y a un équilibre instable qui définit un effet de seuil de développement du secteur financier sur la croissance. Au-delà de ce niveau critique de développement du secteur financier, l'économie converge vers l'équilibre avec une forte croissance. En deçà de ce seuil, l'économie est bloquée à « l'équilibre bas » qui constitue un piège de pauvreté » (BERTHELEMY, J. C., & VAROUDAKIS, A, 1995, p 215). L'approche macroéconomique ici adoptée se fonde notamment sur l'évaluation de l'impact des variables financières sur le niveau de développement des indicateurs macroéconomiques.

Cependant, la relation entre croissance endogène et système financier est complexe : le système financier influence significativement la croissance économique, surtout dans les économies aux structures financières matures, mais la causalité est incertaine pour les pays en développement.

2.2.Le système financier, revue de littérature

Le système financier est défini comme l'ensemble des institutions, instruments et mécanismes qui connectent les agents économiques ayant des besoins de financement avec ceux qui ont une capacité excédentaire. Cette approche structurelle met en lumière son rôle d'intermédiaire (BRANA, S., CAZALS, M., & KAUFFMANN, 2008, p 19).

La deuxième définition, d'ordre relationnel et proposée par J. Besson en 1993, conçoit le système financier comme : l'organisation des relations de dette et de créance distribuées entre la banque centrale, le système bancaire au sens large, les entreprises et les particuliers (BESSON, J, 1993, p 117). Selon Mankiw et Taylor (2011), le système financier est l'ensemble des institutions économiques qui facilitent la rencontre entre l'épargne et les besoins d'investissement. Il s'agit des mécanismes qui canalisent les fonds disponibles vers ceux qui souhaitent investir (MANKIW, N. G., & TAYLOR, M. p,708).

En résumé, le système financier est un ensemble réglementé d'institutions et de mécanismes qui mobilise les capitaux pour financer l'économie, agissant comme un intermédiaire entre

agents à capacité et à besoin de financement. Il est un facteur clé de développement économique, avec des intermédiaires financiers assumant des fonctions telles que l'octroi de crédit, la mise à disposition ou la gestion des moyens de paiement. Conformément à l'article 14 de la loi 86-12 du 19 août 1986, le système bancaire algérien se compose de la Banque Centrale (Banque d'Algérie) et des établissements de crédit (JOURNAL OFFICIEL, 20 août 1986). *Loi n° 86-12 du 19 août 1986 relative au régime des banques et au crédit* (n° 34)). Lesquels sont divisés en deux catégories : les banques, à vocation générale, et les établissements de crédit spécialisés.

2.3. Les fonctions du système financier

Les fonctions du système financier peuvent être présentées et analysées selon diverses perspectives, parmi lesquelles nous retiendrons les suivantes :

➤ La fonction de transfert des ressources

La fonction essentielle du système financier est le transfert des ressources financières dans le temps et l'espace, ce qui est crucial pour la fluidité de l'activité économique. Il canalise efficacement les fonds des agents ayant des surplus vers ceux qui ont des besoins de financement pour leurs projets.

➤ La fonction de facilitation des échanges des biens et services dans le système économique (Easing exchange)

Le système financier facilite les échanges en fournissant des services de paiement et de compensation efficaces et sécurisés, réduisant ainsi les coûts de transaction. Il améliore également l'accès à l'information, ce qui stimule la productivité et l'innovation pour les acteurs économiques.

➤ La fonction de gestion et de transfert des risques

Ce nouveau rôle des systèmes financiers permet la gestion, le partage et la diversification des risques, offrant aux épargnants plus d'opportunités de placement avec liquidité et permettant aux investisseurs d'optimiser leurs projets en gérant les risques. Cependant, la libéralisation a multiplié et diversifié les risques financiers et non financiers auxquels sont confrontés les acteurs du système.

➤ La fonction de producteur d'informations nécessaires à la sélection des investissements

L'information est un facteur clé pour le succès des projets d'investissement, car des données quantitatives et qualitatives optimales permettent une allocation efficiente des ressources et favorisent l'accumulation de capital et l'innovation. Le système financier s'appuie sur des

mécanismes de collecte d'informations pertinentes sur les entreprises pour garantir la qualité et la pertinence des investissements.

➤ **Le système financier en tant que gestionnaire des problèmes d'incitation entre les contractants (prêteurs/emprunteurs)**

L'intermédiation est une fonction clé du système financier, nécessitant une information fiable pour une allocation efficiente des ressources. Le système financier réduit les asymétries informationnelles en mutualisant les coûts de recherche et en alignant les incitations, ce qui conduit à des choix financiers plus optimaux.

➤ **La fonction de contrôle et d'incitation pour la bonne gouvernance des entreprises**

Le système financier joue un rôle crucial dans la gouvernance d'entreprise en permettant aux actionnaires de surveiller et contrôler la gestion, ce qui réduit les problèmes d'agence et favorise une meilleure allocation des ressources, soutenant ainsi la croissance économique.

2.4. Banques et intermédiation financière

La fonction d'intermédiation du système financier, principalement assurée par les banques, consiste à faciliter la rencontre entre les agents économiques en situation de besoin de financement et ceux disposant d'une capacité d'épargne, en leur fournissant des produits et services financiers appropriés.

2.4.1. Notions d'intermédiation bancaire et financière

L'intermédiation financière, notamment bancaire, transforme les échéances des actifs en collectant l'épargne pour accorder des prêts, créant ainsi de nouvelles ressources de financement et représentant une fonction institutionnelle clé des banques (Les banques créent de la monnaie lorsque qu'elles octroient des crédits à partir de la monnaie centrale reçue, ou alors, suite à un règlement interbancaire).

Afin de clarifier le concept d'intermédiation, il est pertinent de distinguer deux modalités principales, toutes deux relevant de l'intermédiation de crédit et remplissant des fonctions spécifiques : L'intermédiation financière transforme l'épargne en crédits à long terme en utilisant les dépôts comme source principale. L'intermédiation bancaire se distingue en créant de la monnaie par la monétisation de créances, où les crédits génèrent les dépôts et de nouvelles ressources financières.

2.4.2. Le rôle des banques dans l'intermédiation financière

Au cours des dernières années, la notion d'intermédiation financière a acquis une importance significative dans les discussions économiques actuelles. Selon F. LOPEZ, les banques jouent un rôle d'intermédiaires financiers majeurs au sein de l'économie nationale, et cette fonction d'intermédiation constitue une activité essentielle qui organise le transfert de l'épargne vers le système productif. (LOPEZ, F, 1997, P 8).

Selon Z. MIKDASHI, les fonctions bancaires incluent la gestion des systèmes de paiement, la mobilisation des dépôts pour financer les crédits, et l'instrumentation du transfert des ressources économiques à travers le temps, l'espace géographique et les secteurs économiques. (MIKDASHI, Z, 1998, p 2). Et d'après D. PLIHON, (PLIHON, D, 1999, p 44). L'intermédiation bancaire moderne repose sur les économies d'échelle, la réduction des asymétries d'information et l'assurance de liquidité par la transformation des créances et dettes. La libéralisation du système bancaire algérien après la loi 90-10 visait à corriger les inefficacités d'un système réglementé qui entravait la mobilisation de l'épargne et l'allocation des ressources.

2.5. Les établissements financiers algériens

Le système financier algérien comprend deux catégories d'établissements financiers : neuf à vocation générale et des entités à vocation spécifique comme le Fonds National d'Investissement.

2.5.1. Les établissements financiers à vocation générale

Neuf établissements financiers généraux algériens seront présentés ci-après.

a. La Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA)

La Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA), anciennement "Mutualité Agricole" depuis le début du 20ème siècle, a été créée en 1972 par la fusion de trois caisses. Organisée en caisses nationale et régionales, elle a pour mission d'assurer la prévoyance sociale, l'assurance et la compensation dans le secteur agricole, en couvrant les risques et en gérant les allocations familiales et la maternité.

b. La SPA FINALEP et le capital-investissement en Algérie

FINALEP, fondée en 1991, fut la première société de capital-investissement algérienne, visant à soutenir les PME et à attirer des projets à fort impact économique et social par des prises de participation.

c. Société Financière d'investissement, de Participation et de Placement (SOFINANCE - SPA)

SOFINANCE, établissement financier public agréé en 2001 avec un capital de 10 000 000 DZD, exerce les activités d'une banque universelle à l'exception des dépôts et des moyens de paiement. Son but principal est de soutenir l'économie en offrant des financements en crédit-bail, des participations au capital, des crédits classiques, et du conseil aux entreprises (<https://www.finalep.dz/notre-societe/>, consulté le 09/03/2025 à 16 h00).

d. La Société de Refinancement Hypothécaire (SRH)

La Société de Refinancement Hypothécaire (SRH), créée en 1997 avec un capital de 4,165 milliards de DZD, est un établissement public visant à développer le financement du logement et le marché hypothécaire en Algérie. Ses missions incluent la titrisation de créances et la standardisation des prêts pour dynamiser le secteur et alléger la pression sur le budget de l'État (<http://srh-dz.org/présentation/>, consulté le 21/03/2025 à 13 h 35).

e. Arab Leasing Corporation (société de crédit-bail) (ALC)

Arab Leasing Corporation (ALC), établie en 2001 comme la première société de leasing en Algérie avec un capital de plus de 5 milliards de DZD, est une SPA majoritairement détenue par des banques algériennes et une entité française. Elle joue un rôle clé dans le développement économique en offrant des solutions de financement adaptées aux entreprises. ALC propose une gamme variée de produits de leasing, notamment :

- **Le leasing médical** : offre aux professionnels de la santé un financement pour leur matériel et biens d'exploitation médicaux sur une durée de 18 à 60 mois avec des loyers fixes mensuels.
- **Le leasing immobilier** : est une solution de financement pour l'acquisition de biens immobiliers à usage professionnel. Il propose des durées de financement allant de 36 à 84 mois avec des loyers mensuels fixes. Leasing équipements : Finance les équipements de production pour divers secteurs économiques sur 18 à 60 mois avec des loyers fixes mensuels.
- **Leasing auto** : Offre un financement pour les véhicules professionnels (tourisme, utilitaires, petits camions) sur 18 à 60 mois avec des loyers fixes mensuels.
- **Leasing transport** : Finance les véhicules pour les professionnels du transport de marchandises et de voyageurs.
- **Leasing travaux publics** : Permet de financer le matériel du BTP sur une durée de 18 à 60 mois avec des loyers fixes mensuels (<https://arableasing-dz.com/qui-sommes-nous-2/>, consulté le 24/03/2025 à 14h05).

f. Maghreb Leasing Algérie (MLA) SPA

Créé en 2006 avec un capital de 6.5 Milliards de DZD suite à l'initiative de Tunisie Leasing & Factoring, est un établissement financier spécialisé dans le crédit-bail avec un réseau de treize agences à travers l'Algérie. Forte de l'expérience de ses actionnaires, MLA propose une large gamme de produits de leasing pour les entreprises et professionnels dans divers secteurs tels que le médical, l'immobilier, l'équipement, l'automobile, le transport et les travaux publics (<https://www.maghrebleasingalgerie.com/qui-sommes-nous/>, consulté le 26/03/2025 à 14h30).

g. Société Nationale de Leasing (SNL SPA)

La Société Nationale de Leasing (SNL SPA), créée en 2010 sur initiative des pouvoirs publics pour diversifier les instruments de financement, a un capital social de 3.5 Milliards de DZD <https://snl.dz/a-propos/>, consulté le 28/03/2025 à 15h30. et vise à soutenir le développement des PME/PMI et professions libérales en Algérie. Présente à travers des espaces dédiés dans les agences BDL et BNA, SNL propose une gamme de produits de leasing pour divers secteurs, contribuant à la création d'emplois et de richesse dans le pays.

h. Ijar Leasing Algérie (ILA SPA)

Un établissement financier de crédit-bail créé par la Banque Extérieure d'Algérie (BEA) avec un capital de 5 Milliards de DZD, propose des solutions de financement pour l'acquisition d'équipements neufs dans divers secteurs tels que le transport, l'industrie, l'automobile, l'hôtellerie, la santé et le BTPH. ILA SPA se distingue par son innovation, sa rapidité et sa flexibilité dans l'offre de financement global (<https://www.ijarleasingalgerie.dz/présentation/>, consulté le 29/03/2025 à 16h30).

i. El Djazair Idjar (EDI SPA)

El Djazair Idjar (EDI SPA), agréé en 2012 <https://www.eldjazairidjar.dz/presentation/>, consulté le 27/03/2025 à 17 h00. avec un capital de 5 Milliards de DZD et soutenu par le CPA banque, la BADR banque et ASICOM, est un établissement financier spécialisé dans le leasing pour divers secteurs afin de favoriser le développement des PME algériennes. Représenté à travers les agences bancaires de ses actionnaires, EDI SPA met en avant la réactivité, la transparence, l'innovation et l'engagement dans ses offres de leasing automobile, transport, médical, équipements, BTP et immobilier.

2.5.2. Les établissements financiers à vocation spécifique

Le Fonds National d'Investissement (FNI), issu de la Caisse Algérienne de Développement (CAD) de 1963, est devenu un acteur clé du financement des investissements et programmes de développement en Algérie. Bien que transformé en FNI en 2011 pour soutenir des projets étatiques et participer au capital d'entreprises, le système financier algérien reste dominé par les banques, avec une présence limitée des autres établissements.

Conclusion chapitre

Ce premier chapitre a permis de jeter les bases conceptuelles de notre étude en explorant les différentes facettes de la finance et du développement financier. Nous avons exposé les composantes et les acteurs clés, soulignant l'importance des notions de libéralisation et d'innovation financières comme moteurs de l'évolution des systèmes économiques modernes.

Par la suite, nous nous sommes spécifiquement penchés sur le système financier algérien, en analysant ses particularités dans une optique d'intermédiation financière. Cette analyse a révélé une dépendance marquée envers le système bancaire, caractérisé par une prédominance des établissements de crédit et une quasi-absence des mécanismes de financement direct. Il a été mis en évidence que, malgré les réformes amorcées dès les années 1990 en matière de libéralisation bancaire et de desserrement de l'encadrement du crédit, le marché financier algérien reste peu diversifié et faiblement développé, avec un nombre très limité d'entreprises cotées et une forte dominance des banques, notamment publiques et orientées vers la banque de détail.

En somme, l'étude de ce premier chapitre confirme que la robustesse d'un système financier est intrinsèquement liée à celle de son système bancaire, même si l'exemple de crises passées (comme celle des *subprimes* aux États-Unis) a démontré que la stabilité du système bancaire seul ne garantit pas l'absence de risques systémiques. Le retard du système financier algérien, hérité de son histoire post-indépendance, constitue un frein majeur à une ouverture internationale et à l'intégration dans les économies développées.

Ces constats soulèvent des questions fondamentales quant aux perspectives d'épanouissement économique de l'Algérie, qui seront approfondies dans le chapitre suivant. Ce dernier sera dédié à une analyse plus approfondie des causes de ce retard et de leurs implications concrètes pour l'économie nationale.

CHAPITRE II

**LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, ENTRE
FONDEMENTS THÉORIQUES ET BESOINS RÉELS DE
FINANCEMENT EN ALGÉRIE**

Introduction

Dans les économies modernes, qu'elles soient développées ou en voie de développement, les PME occupent une place centrale dans le paysage macroéconomique. Ces entreprises constituent en effet un levier stratégique pour les pouvoirs publics, qui s'en servent comme moteur de croissance et d'équilibre économique. Ce deuxième chapitre se consacre à l'analyse de cette composante clé de l'économie, sur laquelle reposent en grande partie les efforts de relance des environnements économique et financier. Pour ce faire, nous entamerons une revue de littérature visant à mieux appréhender les spécificités des PME, en abordant leurs définitions, classifications et caractéristiques principales et leurs besoins de financement. Ces besoins doivent faire l'objet d'un consensus au sein des instances dirigeantes et se concrétiser par des demandes précises, correspondant à une réelle nécessité de soutien financier. Ainsi, la notion de "besoin" s'inscrit dans une logique de pérennité, impliquant un accès fluide et diversifié à des solutions de financement à coût maîtrisé (DUFOURCQ, N, 2014, p 43). Ce dernier souligne d'ailleurs l'importance du rapport qualité-prix dans l'efficacité des mécanismes de financement. Notre analyse s'attachera dès lors à identifier les principaux besoins financiers des PME, depuis leur phase de création jusqu'à leur déclin.

Cette deuxième section analyse la place des PME algériennes dans l'économie nationale. Les données recueillies par le biais d'une enquête menée auprès des établissements bancaires de la wilaya de Bejaïa, complétées par une revue de la littérature spécialisée, confirment le rôle central de ces entreprises traditionnellement perçues comme moteurs de croissance et de développement économique. Notre approche méthodologique combine une analyse quantitative visant à mesurer le poids des PME dans l'économie algérienne avec un examen spécifique de leur implantation régionale dans la zone de Bejaïa. Cette double perspective permet d'évaluer précisément leur contribution au tissu productif national et local.

Section 1 : Revue de littérature sur la PME et ses besoins de financement

Les PME, caractérisées par leur diversité, présentent une définition variable selon les contextes politiques et économiques des pays, suscitant des débats. Elles regroupent des structures allant de commerces locaux à des entreprises high-tech, avec des statuts juridiques divers (publics, privés ou mixtes). Les PME se distinguent par plusieurs critères, notamment la qualification de leur personnel, la taille de leur capital, leur degré de technicité et leur potentiel de croissance. Elles peuvent évoluer aussi bien dans le cadre de l'économie formelle que de l'économie informelle (Notes de synthèse de l'OCDE, 2004).

Chapitre II : Les petites et moyennes entreprises, entre fondements théoriques et besoins réels de financement en Algérie.

Par ailleurs, certaines définitions mettent l'accent sur leur mode de gouvernance, les décrivant comme des entités généralement dirigées par un propriétaire-manager qui en assume pleinement la responsabilité : « La PME est une unité de production ou de distribution, une unité de direction et de gestion, placée sous l'autorité d'un dirigeant entièrement responsable de l'entreprise, dont il est souvent propriétaire et qui est directement lié à sa vie. » (WITTERWULGHE, 1998, p. 15).

Dans le cas spécifique de l'Algérie, c'est à partir des réformes économiques des années 1990, accompagnées d'une volonté politique d'instaurer un environnement plus libéral, que les PME ont connu un essor progressif.

Cette section propose une analyse théorique des PME, étayée par une revue bibliographique et des données quantitatives, afin d'éclairer leur rôle dans le développement économique et social.

1.1.Définitions de la PME

Les PME ne disposent pas d'une définition unique en raison de leur diversité structurelle et contextuelle. Leur conceptualisation dans la littérature économique reste plurielle, exigeant une étude critique des différentes approches existantes. Ainsi, selon BRESSY.G, C. KONKUYT; les PME : «sont les entreprises dont l'effectif salarié est inférieur à 50. Elles englobent les très petites entreprises (moins de 1 salariés), les petites entreprises (10 à 49 salariés) et les moyenne entreprises (50 à 449)» (BRESSY & KONKUYT, 2000, p. 78). Et selon P.-J. Julien et M. Marchesnay, la petite entreprise se définit par son indépendance juridique et une autonomie financière parfois limitée. Elle opère dans divers secteurs (primaire, manufacturier, services) et se distingue par une structure décisionnelle centralisée, où le pouvoir repose sur un nombre restreint d'individus, généralement propriétaires (MARCHESNAY, M., et JULIEN, P.-J., 1998, p.56).

Selon F. Teulon, les PME se distinguent par l'implication directe des dirigeants dans la gestion financière, technique et sociale, indépendamment de leur forme juridique. Elles regroupent généralement des entreprises de 10 à 500 salariés, les petites entreprises comptant plus spécifiquement entre 10 et 50 employés (TEULON, F, 1996, p.93).

Et on retrouve une définition plus adéquate qui prend en compte une approche quantitative résumée par Bernard Belletante, Nadine Levrato dans leur ouvrage intitulé: « Diversité économique et mode de financement des PME », ces derniers voient que « la PME est notamment appréhendée de manière qualitative, ce qui fait surgir une première difficulté qui

Chapitre II : Les petites et moyennes entreprises, entre fondements théoriques et besoins réels de financement en Algérie.

est celle de la disponibilité des indicateurs permettant de les identifier statistiquement » (BELLETANE, B., PARANQUE, B, 2001, p.26).

En Algérie, le cadre de classification des entreprises s'appuie sur les principes établis par la Charte de Bologne relative aux PME (2000), établissant une typologie basée sur des critères de taille et de performance économique. Cette catégorisation s'articule autour des seuils suivants (Commission Européenne, 2003, p.36) :

- La moyenne entreprise emploie entre 50 et 250 salariés, avec un chiffre d'affaires annuel compris entre 200 millions et 2 milliards de dinars, ou un total de bilan situé entre 100 et 500 millions de dinars.
- La petite entreprise compte 10 à 49 employés, avec un chiffre d'affaires n'excédant pas 200 millions de dinars ou un total de bilan inférieur à 100 millions de dinars.
- La très petite entreprise (TPE), ou microentreprise, se caractérise par 1 à 9 salariés, un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 millions de dinars, ou un total de bilan ne dépassant pas 10 millions de dinars.

1.2. Différentes classifications des PME

Les PME peuvent être classées de plusieurs manières, en fonction des critères tels que : l'aspect juridique, le type d'activité et la qualité du secteur d'activité.

1.2.1. Classification selon l'aspect juridique

Les formes revêtues par les entreprises classées suivant le critère juridique sont diverses et variées. On distingue les entreprises privées, les entreprises publiques et les entreprises coopératives.

1.2.1.1 les entreprises privées

Les entreprises privées se définissent juridiquement par une propriété du capital détenue par un individu, une famille ou un groupement de personnes. Cette catégorisation permet d'établir la classification suivante :

- L'entreprise individuelle Sa création est simplifiée, mais elle comporte des risques financiers élevés en raison de l'absence de distinction entre le patrimoine de l'entreprise et celui de son propriétaire.
- La société en nom collectif (SNC) Constituée d'un groupe d'associés solidaires, cette forme juridique implique une responsabilité indéfinie et conjointe des associés vis-à-vis des dettes sociales. Ainsi, les créanciers peuvent exiger le remboursement sur l'ensemble des biens personnels des associés, indépendamment de leur apport initial.

Chapitre II : Les petites et moyennes entreprises, entre fondements théoriques et besoins réels de financement en Algérie.

➤ La société à responsabilité limitée (SARL) La SARL en Algérie limite la responsabilité des associés à leurs apports, assurant la pérennité de l'entreprise malgré une défaillance individuelle. Les parts sociales, non librement transférables (2 à 50 associés), garantissent une stabilité structurelle via des conditions de cession restrictives.

➤ L'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL) Variante de la SARL, l'EURL est constituée d'un seul associé (personne physique ou morale). Elle offre à l'entrepreneur individuel une protection de son patrimoine personnel, limitant son engagement financier aux apports effectués. Les SARL et EURL, en raison de leur flexibilité opérationnelle, de leur facilité de constitution et de leur mécanisme de cession encadré, apparaissent comme les structures privilégiées pour le développement des PME/PMI (BERCHICHE, 1999, p. 40).

1.2.1.2 - Les entreprises publiques

Les entreprises publiques, détenues par l'État ou des collectivités, combinent missions économiques et objectifs sociaux, malgré un déclin lié aux privatisations. Leur gouvernance et formes juridiques varient selon leur secteur d'activité :

❖ **Les régies** : Sans personnalité morale distincte, les régies sont directement administrées par des fonctionnaires et intégrées à l'appareil administratif public. Leur gestion relève donc des règles de la comptabilité publique.

❖ **Les établissements publics** : Dotés d'une personnalité morale et d'un budget autonome, ces structures sont dirigées par un conseil d'administration et un directeur général. Ils se subdivisent en établissements publics industriels et commerciaux (EPIC) lorsqu'ils exercent une activité économique, et en établissements publics administratifs (EPA) dans le cas d'une mission de service public non marchand.

❖ **Les sociétés nationales** : Issues des nationalisations d'entreprises privées, ces entités adoptent le statut de société anonyme, mais avec un actionnariat exclusivement public. Leur gouvernance repose sur un conseil d'administration dont les membres (représentants de l'État, usagers, consommateurs) nomment un PDG sous contrôle gouvernemental.

❖ **Les sociétés d'économie mixte (SEM)** : Ces sociétés anonymes associent capitaux publics et privés, permettant une coopération entre acteurs institutionnels et investisseurs privés. Leur fonctionnement

Reste soumis aux règles du droit commercial, bien que l'État ou les collectivités locales y détiennent une participation majoritaire. (LORRIAUX, 1991, p. 33)

1.2.1.3 Les entreprises coopératives

Analyse des entreprises coopératives, modèles économiques fondés sur la propriété collective et la gouvernance démocratique, privilégiant la satisfaction des besoins des membres plutôt que le profit. Présentes dans divers secteurs (industrie, agriculture, BTP, services financiers), elles s'opposent aux entreprises capitalistes par leur finalité socio-économique.

Le statut coopératif facilite la classification des PME par sa simplicité juridique et ses objectifs clairs, mais une approche purement juridique montre des limites en négligeant les diversités productive, organisationnelle et sectorielle (BOUKAROU, 2011, p. 21).

1.2.2. Classification selon le type d'activité

A ce niveau de classification, on parle d'une répartition classique et d'une répartition moderne.

1.2.2.1 répartitions classiques : Traditionnellement, on distingue les entreprises par leur type d'activité qu'on peut classer en trois (03) secteurs :

- Le secteur primaire : ce secteur regroupe l'ensemble des entreprises agricoles où. Celles travaillant dans les domaines de l'extraction ou de l'exploitation forestière, c'est-à-dire l'ensemble des entreprises ayant comme activité principale l'extraction ou l'exploitation des ressources naturelles.
- Le secteur secondaire : concerne toutes les entreprises dont l'activité principale consiste à réduire des biens économiques, autrement dit, l'ensemble des entreprises dont l'activité de production provient d'une activité de transformation.
- Le secteur tertiaire : recouvre les activités de services et à son tour, il comprend toutes les entreprises dont la fonction principale consiste à fournir des services à destination des entreprises ou bien des particuliers. Cependant, vu les changements opérés lors de la révolution industrielle du 18ème siècle et les progrès réalisés à travers le monde tout au long des dernières années, cette distinction n'a plus beaucoup de signification, ce qui a d'ailleurs données, naissance à une nouvelle répartition des activités.

1.2.2-2 répartition moderne : Comparativement à la classification précédente, celle-ci fait apparaître de nombreux secteurs d'activité économiques à savoir : l'énergie, matériel de transports, TP, commerce, transports et communication ...etc.

1.2.3. Classifications selon la qualité du secteur d'activité

Une autre classification des entreprises en l'occurrence les PME/PMI est possible. Autre que les précédentes, cette classification se base sur la qualité du secteur d'activité. Elle permet la distinction entre ce qu'on appelle le secteur traditionnel caractérisé par la prépondérance du facteur travail, la non modernisation des équipements et l'absence l'indépendance des

entreprises en l'occurrence les PME/PMI et l'apparition de ce qui est connu sous les PME sous-traitantes ou annexes (BOUKAROU, A. 2011, p. 22).

1.3.Caractéristiques et spécificités des PME

Nous allons, dans ce qui suit, illustrer les différentes caractéristiques de cette composante incontournable de l'économie, à savoir la Petite et Moyenne Entreprise.

1.3.1.La faible spécialisation des PME

Contrairement aux grandes entreprises marquées par une forte spécialisation fonctionnelle, les PME favorisent des systèmes polyvalents, leur offrant une meilleure adaptabilité à leur environnement. Ce principe se résume souvent par l'adage « tout le monde fait un peu de tout » (KOUKOU DOKOU, BAUDOUR, & ROGER, 2000, p. 2)

Selon MARCHESNAY et JULIEN, cette approche repose sur une délégation d'initiative aux employés, où la répartition des tâches fait même l'objet de négociations entre le dirigeant et ses collaborateurs (MARCHESNAY & JULIEN, 1998, p. 57)

Ainsi, cette polyvalence peut représenter à la fois une limite en termes de professionnalisation et un atout en matière de flexibilité et de réactivité.

1.3.2.Les spécificités stratégiques des PME

Les PME privilégient une stratégie intuitive et peu formalisée, favorisant une réactivité managériale grâce à la proximité dirigeant-équipes, mais au risque d'un manque de transparence sur les orientations long terme, contrairement aux grandes entreprises structurées.

1.3.3.Une gestion dite centralisée

Une autre particularité des PME réside dans la concentration des pouvoirs entre les mains du propriétaire-dirigeant. Celui-ci cumule souvent les fonctions de gestionnaire et d'actionnaire principal, ce qui renforce son influence sur les orientations stratégiques et opérationnelles de l'entreprise.

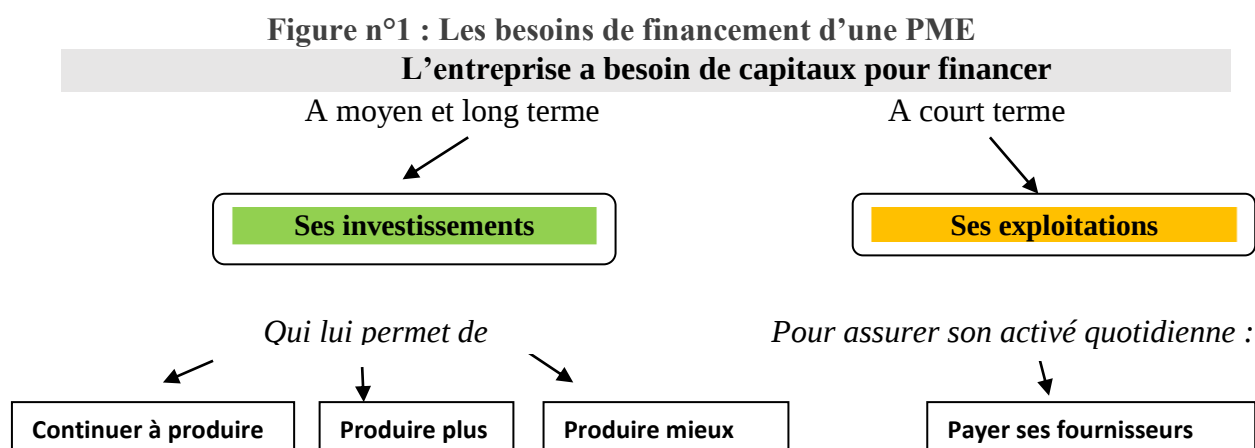
1.3.4.Des systèmes d'information simples et peu complexes

Contrairement aux grandes entreprises, qui s'appuient sur des mécanismes formels et documentés pour maîtriser l'information (GANI, M,2010, p. 55)

Les PME privilégient des échanges directs et informels. La circulation de l'information y est plus fluide, bien que parfois fragmentaire. Par ailleurs, là où les grandes firmes investissent dans des études de marché coûteuses, les PME misent sur des interactions directes avec leurs clients. Le dirigeant entretient ainsi une relation de proximité avec sa clientèle, lui permettant de cerner rapidement ses attentes et préférences.

1.4. Les besoins de financement des PME

Le développement d'une entreprise repose nécessairement sur l'analyse de ses besoins financiers et des moyens de les couvrir. Les PME sont confrontées à trois types principaux de besoins de financement : ceux liés aux investissements (besoins à long terme), ceux liés à l'exploitation (besoins à court terme) et enfin ceux liés à l'innovation. Cette section se consacre à l'examen détaillé de ces différents besoins.



Source : GAVROY.T, HATERT.J et JUNGELS. J-C, « Comment financer la croissance de son entreprise », Ed. Edipro, Belgique, 2010.

1.4.1. Les besoins liés au cycle d'investissement

Le cycle d'investissement regroupe l'ensemble des opérations relatives à l'acquisition ou à la création de moyens de production, qu'ils soient incorporels (brevets, fonds de commerce, etc.), corporels (terrains, constructions, matériel de transport, etc.) ou financiers (titres de participation, etc.). Il inclut également la partie immobilisée de l'actif circulant (stocks, créances, etc.) (BELKAHIA & OUDAD, 2007, p 17). Lors de la création de l'entreprise et tout au long de son expansion, le rythme des investissements est déterminé par les stratégies adoptées, répondant à des objectifs variés tels que l'innovation technologique ou l'amélioration de la qualité des produits. Pour mener à bien ces investissements, l'entreprise doit mobiliser des ressources financières stables et pérennes, adaptées à leur nature de long terme. En effet, ces investissements s'étendent sur une durée prolongée, débutant avec l'acquisition de l'actif et s'achevant avec sa cession ou sa mise hors service. Quelle que soit sa taille, une entreprise peut entreprendre différentes actions nécessitant des investissements (GINGLINGER, 1991, p. 45)

- Maintenir les capacités de production : investissements de remplacement (substitution d'équipements obsolètes ou usagés par des matériels neufs, une pratique courante).

Chapitre II : Les petites et moyennes entreprises, entre fondements théoriques et besoins réels de financement en Algérie.

- Rationaliser la production : investissements de productivité visant à réduire les coûts de fabrication.
- Améliorer la compétitivité : investissements d'expansion favorisant la modernisation et l'innovation.

1.4.2. Les besoins de financement liés à l'exploitation

Le cycle d'exploitation désigne l'ensemble des opérations successives, depuis l'acquisition des intrants (matières premières, marchandises, etc.) jusqu'à l'encaissement du produit des ventes de biens ou services (BARREAU et al., 2005, p15).

Toute entreprise, quelle que soit sa solidité financière ou sa performance, peut faire face à des tensions temporaires de trésorerie. Dans ce contexte, elle peut recourir à des crédits à court terme, également appelés « crédits de fonctionnement » ou « crédits d'exploitation », afin de rétablir son équilibre financier rapidement. Ainsi, l'entreprise s'efforce en permanence de financer son actif circulant (stocks, crédits clients, créances diverses).

1.4.3. Les besoins liés à l'innovation

La compétitivité pousse les entreprises à innover pour offrir des produits à haute valeur ajoutée, la créativité étant un levier clé pour leur pérennité (BOLDRINI, 2008, p12).

Les entreprises innovantes font face à des difficultés de financement en raison des risques élevés, les poussant vers des solutions comme le capital-risque. En Algérie, le lien entre PME et innovation reste fragile, influencé par divers facteurs structurels :

- **Une logique affective** : Les PME algériennes fonctionnent souvent selon une dynamique familiale, privilégiant la cohésion sociale, la sécurité et la transmission de valeurs traditionnelles. Cette vision impacte directement leurs décisions stratégiques, leur structure organisationnelle et leur management. Ces contraintes socioculturelles (normes, religion, représentations, etc.) constituent des freins invisibles mais déterminants. (CHARIF, M., & TABET, W, 2010, p15).

- **Une logique économique limitée** : Bien que certaines entreprises adoptent une approche rationnelle visant la rentabilité, la croissance et l'innovation, l'entrepreneuriat algérien reste marqué par des comportements ancrés dans des logiques sociales. Cet environnement est peu favorable aux entreprises innovantes cherchant une expansion rapide. Les projets de R&D sont perçus comme trop risqués et coûteux, et les dépenses liées à l'innovation représentent un obstacle majeur.

En Algérie, l'innovation repose essentiellement sur des aides publiques et des incitations fiscales, avec une faible implication des investisseurs privés en phase amont. Bien que les

acteurs institutionnels (État et banques) jouent un rôle clé, leur soutien reste insuffisant, tandis que le modèle familial des PME limite leur accès à des financements externes, les contraignant à des ressources internes souvent inadaptées à l'innovation dans un contexte mondialisé.

Section 2 : La place des PME algériennes dans l'environnement économique national

Le secteur des Petites et Moyennes Entreprises en Algérie démontre une remarquable capacité d'adaptation aux divers secteurs économiques. Ces entités ont su conquérir des parts de marché significatives à différentes échelles géographiques, du cadre local jusqu'à l'arène internationale. La définition réglementaire, telle que stipulée dans le Journal Officiel de la République Algérienne (77ème édition), caractérise la PME comme une unité de production de biens et/ou services employant entre 1 et 250 personnes, avec un chiffre d'affaires annuel plafonné à 2 milliards de dinars ou un bilan total n'excédant pas 500 millions de dinars, indépendamment de sa forme juridique.

2.1. Les PME algériennes : Quelle importance pour cette catégorie d'entreprises ?

Les petites et moyennes entreprises (PME) occupent une place centrale dans la stratégie économique de l'Algérie. Soutenues activement par les pouvoirs publics, elles constituent un levier essentiel pour stimuler la croissance et diversifier l'économie. Dans cette sous-section, nous analyserons d'abord la répartition des PME sur le territoire national, puis leur évolution récente.

2.1.1. Répartition des PME algériennes

Le tableau suivant présente un état des lieux de la population des PME algériennes, basé sur les données disponibles au 30 juin 2021. Selon le Bulletin n°39 du ministère de l'Industrie, le pays comptait alors 1 267 220 PME, dont seulement 225 entreprises publiques, tandis que la quasi-totalité (1 266 995) relevait du secteur privé.

Les données du premier semestre 2021 révèlent que les petites et moyennes entreprises algériennes génèrent plus de trois millions d'emplois. Ce poids significatif dans le marché du travail en fait un instrument clé de la politique publique de résorption du chômage, confirmant leur rôle stratégique dans la stabilisation socio-économique du pays.

Chapitre II : Les petites et moyennes entreprises, entre fondements théoriques et besoins réels de financement en Algérie.

Tableau n° 1 : Répartition de la population PME en Algérie au 30/06/2021

Population totale des PME (tous statuts confondus)	1 267 220	
PME créées	33 758	
Cessations d'activités (PME privés)	7 103	
PMI	225	
PME publiques	Tous statuts juridiques confondus/ Moyenne internationale	28/45
Densité des PME (Nombre de PME pour 1000 Habitants)	Personnes morales privées/ Moyenne internationale	16/45
Emplois (agents)	3 083 503	
Importations (Millions de \$)	18 779,75	
Exportations (Millions de \$)	16 358,05	

Source : Ministère de l'industrie. (Novembre 2021), Bulletin d'informations statistiques N°39, Alger, p 6.

État des lieux des PME en Algérie

En juin 2021, l'Algérie compte plus de 1,2 million de PME, tous secteurs confondus. Ces entreprises jouent un rôle clé dans l'économie nationale, générant plus de 3 millions d'emplois, ce qui souligne leur importance dans la réduction du chômage.

La même année, 33 000 nouvelles PME ont été créées, contre 7 000 radiations, reflétant une dynamique positive du secteur. Sur le plan du commerce extérieur, ces entreprises ont contribué à hauteur de 18 milliards USD d'importations (+9,68 % par rapport à 2020) et 16 milliards USD d'exportations (+37,10 % sur 2020). Ces chiffres confirment le rôle central des PME dans l'économie algérienne.

2.1.2. Répartition privée/publique des PME algériennes

L'observation du tissu entrepreneurial algérien au premier semestre 2021 révèle une population totale de 1 267 220 PME, caractérisée par une répartition duale significative. La majorité de ces entreprises (56%) relèvent du statut de personne morale, parmi lesquelles on dénombre 225 Entreprises Publiques Économiques (EPE) constituant la composante publique. Le reste du parc (44%) ne se compose de personnes physiques, avec une prédominance des activités artisanales (23,54%) devant les professions libérales (20,46%). Cette configuration sectorielle est précisément détaillée dans le tableau annexé, fournissant une vision exhaustive de la structure des PME algériennes durant cette période.

Tableau n°2 : Répartition privée/publique de la population PME en Algérie à la fin du premier semestre 2021

Types de PME	Nb de PME	Part (%)
PME privées		
Personnes morales	709 571	55 , 99
Personnes physiques	557 424	43,99
dont Professions libérales	259 236	20,46
dont Activités artisanales	298 188	23, 54
S/Total 1	1 266 995	99 ,98
PME publiques		
Personnes morales	225	0,02
S/Total 2	225	0 ,02
Total général (1+2)	1 267 220	100

Source : Ministère de l'industrie. (Novembre 2021), Bulletin d'informations statistiques N°39, 2021, p7.

2.1.3. Répartition des secteurs d'activité de la population PME algérienne par taille

Cette analyse présente une cartographie sectorielle des PME algériennes classées selon leur taille, évaluée par le nombre d'employés. Les données révèlent une prédominance marquée du secteur des services (incluant les professions libérales), qui génère plus de 650 000 emplois, constituant ainsi le principal pourvoyeur d'emplois. Le secteur artisanal occupe la deuxième position avec près de 300 000 emplois créés. À l'opposé, le secteur des hydrocarbures apparaît comme le moins intensif en main-d'œuvre, peinant à dépasser le seuil des 3 000 emplois. Cette répartition sectorielle, illustrée dans le tableau annexé, met en lumière les disparités significatives en matière de création d'emplois selon les différents secteurs d'activité des PME en Algérie.

Chapitre II : Les petites et moyennes entreprises, entre fondements théoriques et besoins réels de financement en Algérie.

Tableau n°3 : Répartition des secteurs d'activité de la population PME par taille à la fin du premier semestre 2021

Secteurs d'activités	Année 2020	Emplois créés au S1/2021	Cumul au S1/2021
Agriculture	7 690	219	7 909
Hydrocarbures, Energie, Mines et services liés	3 115	84	3 199
BTPH	193 964	3 973	197 937
Industries manufacturières	106 121	2 641	108 762
Services y compris les professions libérales	631 459	19 766	651 225
Artisanat	288 724	9 464	298 188
Total	1 231 073	36 147	1 267 220

Source : Etabli par nous-mêmes, d'après le Bulletin d'informations statistiques N°39 du Ministère de l'industrie, édition novembre 2021,

2.1.4. Évolution de la population PME dans la wilaya de Bejaïa

Cette analyse s'intéresse à la dynamique des PME à l'échelle régionale, en prenant pour cas d'étude la wilaya de Bejaïa. L'étude s'appuie sur les bulletins statistiques publiés par le Ministère de l'Industrie et des Mines entre avril 2019 et novembre 2021. Les données recueillies, synthétisées dans le tableau ci-joint, permettent d'observer l'évolution du nombre de PME dans cette wilaya sur la période 2017 - premier semestre 2021, offrant ainsi une vision temporelle du développement entrepreneurial local.

Tableau n°4 : Evolution de la population PME dans la wilaya de Bejaia de 2017 au 30/06/2021

Années	Nb de PME	Evolutions en %
2017	30 165	/
2018	32 347	7
2019	33 963	4
2020	35 205	3
Au 30/06/2021	36 221	2

Source : Etabli par nous-mêmes, d'après les bulletins d'informations statistiques N°34, 35, 36, 37, 38 et 39 du Ministère de l'industrie et des mines, éditions entre Avril 2019 et Novembre 2021.

Les données recensées révèlent une croissance significative du tissu entrepreneurial local, avec la création de 6 065 nouvelles PME entre 2017 et juin 2021, marquant ainsi une progression de plus de 20% sur cette période quadriennale. Cette dynamique soutenue

Chapitre II : Les petites et moyennes entreprises, entre fondements théoriques et besoins réels de financement en Algérie.

confirme le rôle prépondérant des PME, et particulièrement celles du secteur privé, dans le développement économique régional. L'ampleur de cette expansion souligne la vitalité entrepreneuriale caractéristique de la wilaya de Bejaia et consolide la position centrale qu'occupent ces structures dans l'écosystème économique local.

2.2. Les Petites et Moyennes Entreprises dans le paysage économique algérien, quels apports ?

Ce point, dédié aux contributions des PME algériennes, débute par l'examen de leur répartition géographique sur le territoire national.

2.2.1. Répartition géographique des PME personnes morales au 30/06/2021

L'étude de la localisation des PME en Algérie (Ministère de l'Industrie, rapport N°39, 2021) met en évidence une concentration prédominante dans le Nord (70%), suivie des Hauts Plateaux (22%) et du Sud (8%). Cette distribution inégale s'explique par plusieurs facteurs clés : le Nord bénéficie d'une densité démographique élevée (Alger, Oran, Constantine), d'infrastructures développées et d'un dynamisme économique historique. Les Hauts Plateaux, malgré des mesures incitatives, peinent à attirer les entrepreneurs, révélant les limites des politiques d'aménagement du territoire. Quant au Sud, son faible taux de PME s'explique par des contraintes géographiques, climatiques et un déficit infrastructurel. Cette situation souligne la persistance des déséquilibres régionaux et interroge sur l'efficacité des mécanismes de développement territorial en Algérie.

Tableau n°5 : Répartition géographique des PME personnes morales en Algérie au 30/06/2021

Région	Nb de PME S1/2021	Taux de concentration (%)
Nord	493 691	69 , 58
Hauts-Plateaux	156 207	22 , 01
Sud & Grand Sud	59 673	8 , 41
Total Général	709 571	100

Source : Ministère de l'industrie et des mines, (2021), Bulletin d'informations statistiques N° 39, p11.

Conclusion

Notre deuxième chapitre nous a permis d'analyser en profondeur la PME, en débutant par une revue de littérature pour en dégager les caractéristiques et classifications selon les approches économiques existantes. Une attention particulière a été portée sur les besoins financiers de ces entreprises, recensés tout au long de leur cycle de vie, depuis leur création jusqu'à leur déclin. L'étude s'est également penchée sur la place des PME dans le paysage économique national, ainsi que dans celui de la wilaya de Bejaia. Bien que ces entreprises occupent une position prépondérante dans l'économie algérienne et régionale, leur performance reste en deçà des objectifs fixés. En effet, les PME algériennes se caractérisent par une grande diversité, tant sur le plan sectoriel que structurel, avec une présence marquée dans tous les domaines d'activité et une variété de tailles et de statuts.

Toutefois, l'impact des PME demeure limité par rapport aux attentes, malgré l'intérêt marqué des pouvoirs publics et leur place centrale dans les stratégies économiques, en tant que levier privilégié pour stimuler la croissance et l'emploi. Dans la wilaya de Bejaia, les performances restent modestes, particulièrement à l'exportation, la majorité des PME étant concentrées dans le BTPH, l'importation et la revente, une tendance qui se confirme à l'échelle nationale. Enfin, il convient de souligner le cadre juridique et réglementaire contraignant dans lequel évoluent ces entreprises, alors même qu'elles sont censées jouer un rôle clé dans la réalisation des objectifs de développement et l'alignement sur les standards internationaux.

**CHAPITRE III : PRATIQUES ET LIMITES DU
FINANCEMENT BANCAIRE DES PME ALGÉRIENNES :
ENQUÊTE DE TERRAIN AUPRÈS DES BANQUES DE LA
WILAYA DE BEJAIA.**

Introduction

La Petite et Moyenne Entreprise (PME) occupe une position centrale au sein du paysage économique. Omniprésente dans tous les secteurs, elle opère et se développe sur les marchés locaux, régionaux, nationaux et internationaux (Silem & Albertini, 2008, p. 23). Progressivement perçue comme le principal catalyseur de la croissance économique, la PME est désormais un instrument privilégié par les autorités publiques dans leurs stratégies de relance économique.

Les besoins financiers des PME se concentrent généralement sur les investissements (financement à moyen et long terme), l'exploitation (financement à court terme) et l'innovation (Mourgues, 1994, p. 10). L'autofinancement, soit le surplus de trésorerie issu de l'activité et réaffecté au développement futur (Cohen, 1991, p. 194), représente une source de financement indispensable.

Néanmoins, le financement des entreprises algériennes repose majoritairement sur des concours bancaires, avec ou sans bonification d'intérêts. En outre, les besoins de financement des PME englobent l'ensemble des opérations liées à l'acquisition ou à la création de moyens de production, qu'ils soient incorporels (brevets, fonds commerciaux, etc.), corporels (terrains, constructions, matériel de transport, etc.) ou financiers (crédits à moyen et long terme, avances de trésorerie, etc.). Ces besoins peuvent également concerner la partie immobilisée de l'actif circulant (stocks, créances, etc.).

Pour répondre à une forte concurrence et s'adapter à un marché en constante évolution, la créativité et l'innovation sont des leviers essentiels pour de nombreuses entreprises, favorisant l'amélioration de la productivité et les investissements d'expansion. La pression concurrentielle engendre un besoin de financement dédié à l'innovation, incitant au développement d'offres à haute valeur ajoutée (Boldrini, 2008, p 12). Notre étude contribue à cette réflexion en analysant la typologie des financements bancaires des PME, qui doivent être fluides, globaux, diversifiés et abordables (Dufourcq, 2014, p 43).

L'étude que nous avons menée visait à comprendre en détail les besoins des Petites et Moyennes Entreprises (PME) algériennes en matière de financement bancaire. Nous avons également cherché à identifier les procédures et les critères que les banques appliquent lorsqu'elles accordent des prêts à ces entreprises, qui jouent un rôle essentiel dans l'économie du pays. Pour atteindre cet objectif, nous avons réalisé une enquête auprès des banques situées dans la wilaya de Bejaïa. Cette enquête, basée sur un questionnaire, nous a permis de recueillir des informations sur les pratiques de prêt bancaire aux PME.

Ensuite, pour valider et approfondir les résultats obtenus grâce à l'enquête, nous avons utilisé un modèle économétrique. Cet outil statistique nous a permis d'analyser les données de manière plus rigoureuse et d'identifier des relations significatives entre les différentes variables étudiées.

Quels sont les besoins de financement des PME de la wilaya de Bejaia ? Le soutien bancaire y est-il soumis à des critères sélectifs ?

Section 1 : Présentation de la méthodologie de travail

Cette section expose la démarche méthodologique adoptée pour analyser les contraintes et modalités de financement bancaire des Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans la wilaya de Bejaïa. Notre étude de cas pratique s'appuie sur une enquête auprès de seize banques locales (six publiques et dix privées). La présentation de notre méthodologie s'articulera autour de trois points essentiels : le déroulement de l'enquête, basé sur un questionnaire administré aux établissements bancaires, la présentation du logiciel Sphinx utilisé pour le traitement des données recueillies, et enfin, une description de l'échantillon des banques enquêtées.

L'objectif de cette section est de clarifier l'approche suivie pour garantir la rigueur et la transparence de notre analyse.

1.2.Déroulement de l'enquête

Dans le cadre de notre recherche, et face à une carence significative de données, notamment quantitatives, permettant de caractériser la dynamique du financement des PME en Algérie, et plus spécifiquement au niveau de la wilaya de Bejaïa, nous avons privilégié une approche méthodologique basée sur une étude de terrain par questionnaire. Ce choix s'est également justifié par le caractère intrinsèquement abstrait de la thématique étudiée, rendant difficile une schématisation explicite des mécanismes de financement bancaire des PME.

Afin de répondre de manière empirique à nos interrogations, il s'est avéré nécessaire d'interroger directement les responsables des établissements financiers opérant dans la ville de Bejaïa, une démarche réalisable uniquement par une investigation de terrain. Compte tenu de la structure duale du secteur financier algérien, composé d'institutions bancaires publiques et privées, il était impératif d'intégrer ces deux segments dans notre analyse. À cette fin, un questionnaire d'enquête ciblé a été élaboré, articulé autour de nos principales questions de recherche et destiné à être administré auprès de ces organismes.

Par ailleurs, les entretiens menés auprès des professionnels bancaires ont révélé une homogénéité significative dans les pratiques de leurs réseaux d'agences et centres d'affaires.

Cette uniformisation est attribuée à la standardisation de leurs réglementations, procédures et modalités de traitement, ainsi qu'à l'orientation stratégique globale de chaque banque envers sa clientèle. Forts de cette information, notre investigation s'est concentrée sur les seize banques présentes dans la wilaya de Bejaïa. L'absence de variation significative dans leurs modes opératoires a justifié une approche déductive, nous permettant de considérer que les réponses obtenues auprès de ces sièges locaux seraient représentatives des pratiques de l'ensemble de leurs réseaux respectifs, évitant ainsi la nécessité d'une sollicitation exhaustive de toutes leurs implantations.

1.3.Présentation du logiciel Sphinx

L'étude des contraintes et modalités de financement bancaire des PME de la wilaya de Bejaia a été menée par une approches, qualitative. La conception du questionnaire la saisie des réponses et des témoignages, ainsi que la gestion et le traitement des données ont été facilités par l'utilisation du logiciel "Sphinx ". Cet outil nous a permis de concevoir le questionnaire, d'intégrer les données collectées (manuellement et automatiquement), et de mener à bien l'analyse des résultats de notre enquête.

En effet, le logiciel Sphinx constitue un outil puissant dédié à la conduite d'enquêtes et à l'analyse approfondie des données. Il soutient méthodiquement le processus de recherche quantitative et qualitative, en structurant la réalisation d'une enquête à travers quatre étapes fondamentales, excluant la phase de collecte des données elle-même. Ces étapes comprennent la conception et l'élaboration rigoureuse du questionnaire ; la saisie et l'organisation des réponses recueillies ; le traitement statistique des données quantitatives ainsi que l'analyse des informations qualitatives ; et enfin, l'apport de conseils méthodologiques pour la rédaction d'un rapport d'étude pertinent et structuré.

Le logiciel Sphinx se présente comme une suite intégrée de programmes, offrant une solution complète pour la conception de questionnaires précis, la gestion efficace de la saisie et du dépouillement des réponses, et l'exploration approfondie des données enregistrées. Au-delà des analyses descriptives.

En dehors de la collecte des données sur le terrain, le logiciel a soutenu notre démarche méthodologique à travers les étapes clés suivantes :

- Création d'une nouvelle enquête, rédiger un questionnaire et mise en forme pour impression.
- Nous avons saisi les réponses obtenues après enquête sur le terrain.
- Traitement, analyse et impression d'un tableau à plat avec des figures des résultats.

Chapitre III : Pratiques et limites du financement bancaire des PME algériennes : enquête de terrain auprès des banques de la wilaya de Bejaia.

- Traitement, analyse et impression d'un tableau croisé, consistant à croiser les réponses des questions d'identité avec celle des questions sur les PNFL.

1.4. Présentation des banques enquêtées

L'analyse menée dans le cadre de cette étude porte sur un échantillon de seize établissements bancaires, répartis entre six banques publiques et dix banques privées et leurs réseaux nationales. Nos investigations approfondies ont permis de compiler et de structurer un ensemble de données chiffrées essentielles, offrant une vision précise de la densité et de la répartition des réseaux bancaires. Cette analyse détaillée couvre spécifiquement la wilaya de Bejaia, tout en intégrant une perspective plus large au niveau national. Les informations recueillies ont été synthétisées pour présenter une représentation claire de l'amplitude de ces infrastructures, permettant de saisir les disparités et les concentrations régionales. Ces résultats constituent une base solide pour l'évaluation de l'accessibilité et de l'efficacité du système bancaire dans les zones étudiées.

Pour une meilleure visualisation, le tableau ci-dessous synthétise la structure de notre échantillon d'étude enquêté :

Tableau n°6 : Présentation des banques enquêtées

BANQUES	WILAYA BEJAIA	RESEAU NATIONAL
BANQUE PUBLIQUES		
BNA	6 agences	216 agences
BEA	2 agences	124 agences
BDL	5 agences	152 agences
CPA	7 agences	149 agences
BADR	13 agences	326 agences
CNEP	10 agences	218 agences
BANQUES PRIVEES / ETRANGERS		
TRUST	1 agence mixte	30 agences mixtes
NATIXIS	2 centres d'affaires	20 centres d'affaires
AGB	2 agences mixtes	61 agences mixtes
AL SALAMBANK	1 agence mixte	19 agences mixtes
FRANSABANK	1 agence mixte	14 agences mixtes
SGB	5 agences et 2 centres d'affaires	90 agences et 12 centres d'affaires
BNP	3 agences et 2 centre d'affaires	70 agences et 6 centres d'affaires
HOUSING	1 centre d'affaire	7 centres d'affaires
ABC	1 agence mixte	24 agences mixtes
EL BARAKA	1 agence mixte	29 agences mixtes

Source : Direction de la PME et PMI de la wilaya de Bejaia

Chapitre III : Pratiques et limites du financement bancaire des PME algériennes : enquête de terrain auprès des banques de la wilaya de Bejaia.

L'analyse des données tabulées révèle de manière évidente la richesse de la place financière de Bejaia, notamment en termes de présence et de taux de pénétration des établissements de crédit. Cette forte concentration est d'autant plus remarquable que, sur les dix-huit enseignes bancaires recensées à l'échelle nationale en Algérie, la wilaya de Bejaia en accueille à elle seule un nombre impressionnant de seize. Ce constat souligne l'attractivité et la densité du paysage bancaire local, qui se distingue significativement par rapport à d'autres régions. Il met en lumière une infrastructure bancaire particulièrement développée, offrant un large éventail de services et de choix pour les acteurs économiques et les particuliers de la wilaya. Cette prééminence confère à Bejaia un rôle financier clé au sein du réseau bancaire algérien.

➤ Les contraintes rencontrées durant l'enquête

La présente étude a ciblé l'ensemble du secteur bancaire de la wilaya de Bejaia, englobant les six banques publiques et les dix banques privées à capitaux multinationaux implantées sur la place financière locale. Ce périmètre d'analyse représente un total de 58 agences bancaires et au moins 14 centres d'affaires actifs dans la seule région de Bejaia.

Pour obtenir une vision globale de la fonction bancaire, et plus spécifiquement du financement des PME, il nous a semblé pertinent de solliciter l'avis des dirigeants d'établissements bancaires. Les réponses obtenues, après plusieurs relances, sont synthétisées dans cette étude. Il convient de souligner que toutes les banques contactées ont participé à notre enquête en répondant à notre questionnaire, à l'exception de quelques questions pour des motifs variés tels que le manque d'information ou la confidentialité des données.

Section 2 : Analyse et interprétation des résultats

Dans cette deuxième partie, nous nous efforcerons de présenter les réponses recueillies auprès des établissements financiers enquêtés, en l'occurrence l'ensemble des banques de la wilaya de Bejaia. Cette analyse nous permettra, in fine, d'identifier de manière neutre et impartiale les besoins récurrents en financement des PME locales, ainsi que les mécanismes de fonctionnement et les différentes solutions de crédit proposées par ces institutions bancaires, notamment les seize organismes de notre étude. Par ailleurs, nous examinerons de façon objective les modalités et les formules d'octroi de crédits appliquées par ces banques à leur clientèle PME.

Notre enquête a ciblé les seize banques implantées dans la ville de Bejaia, choix justifié par plusieurs facteurs stratégiques. D'une part, toutes les directions régionales des établissements bancaires sont concentrées dans cette commune. D'autre part, la place financière de la wilaya

Chapitre III : Pratiques et limites du financement bancaire des PME algériennes : enquête de terrain auprès des banques de la wilaya de Bejaia.

est située exclusivement dans son chef-lieu, ce qui explique que sept des seize banques enquêtées ne disposent d'antennes que dans cette localité. Par ailleurs, la quasi-totalité des centres d'affaires des banques privées sont basés à Bejaia, à l'exception de trois d'entre eux situés dans la commune d'Akbou. Cette concentration fait de Bejaia un pôle bancaire majeur, représentatif de l'ensemble du territoire, ce qui en fait un terrain d'étude pertinent pour la distribution de nos questionnaires.

La région étudiée compte un parc important et diversifié de PME couvrant l'ensemble des secteurs d'activité. Cette vitalité entrepreneuriale se traduit par des besoins de financement conséquents, comme en témoigne le volume élevé des demandes de crédit adressées aux institutions bancaires. Notre enquête a ciblé l'ensemble des établissements financiers de la wilaya, tous proposant la gamme complète des opérations de crédit. Les répondants, exclusivement des directeurs d'agence, ont fourni, à travers leurs réponses détaillées, des éclairages particulièrement pertinents sur les pratiques de financement des PME locales.

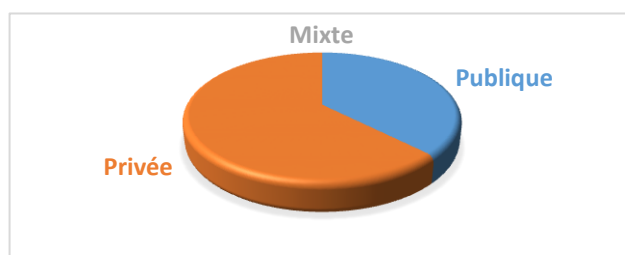
Nous présentons ici les réponses des 16 banques de Bejaia (6 publiques et 10 privées) aux 12 questions clés de notre enquête sur le financement des PME.

2.1. Le statut juridique des banques.

La figure (2) ci-dessous présente les seize banques ayant été interrogées. Celles-ci se répartissent en six banques publiques et dix banques privées. Ainsi, la majorité des banques présentes dans la wilaya de Bejaia, soit 62%, sont des établissements privés.

Figure (2) : Nature des banques enquêtées

	Nb	%
Publique	6	37 , 5%
Privée	10	62 , 5%
Mixte	0	0%
Total	16	100%



Source : D'après les résultats de l'enquête.

2.2. La possession d'une politique de crédit formalisée.

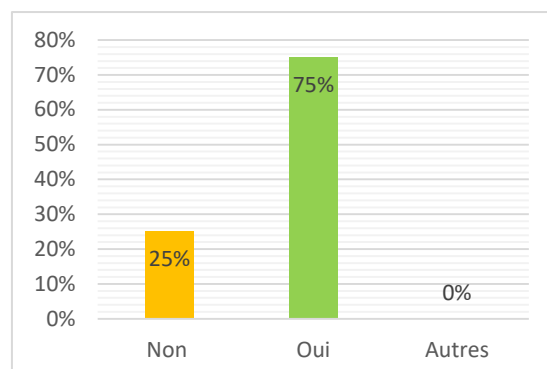
La figure (3) présente une synthèse des résultats sur les politiques de crédit. L'analyse révèle que 75% des banques interrogées disposent d'une politique de crédit formalisée, validant ainsi notre hypothèse de départ. Les 25% restants, principalement des établissements publics, se caractérisent par une application stricte des directives de leur tutelle, accompagnée d'une

Chapitre III : Pratiques et limites du financement bancaire des PME algériennes : enquête de terrain auprès des banques de la wilaya de Bejaia.

approche commerciale limitée. Cette dichotomie met en lumière des différences marquées dans les stratégies de crédit selon le statut des établissements bancaires.

Figure (3) : Politique de crédit clairement définie

	Nb	%
Non	4	25%
Oui	12	75%
Autres	0	0%
Total	16	100%



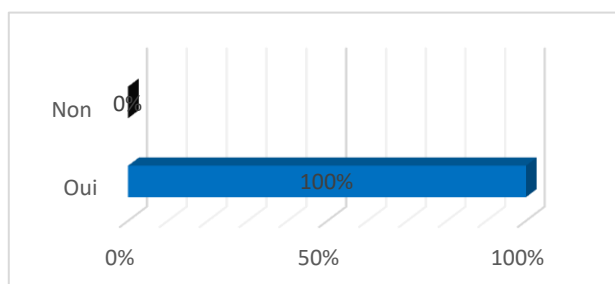
Source : D'après les résultats de l'enquête.

2.3. La PME comme segment stratégique des activités de la banque.

L'analyse des données (Figure 4) démontre que l'ensemble des établissements bancaires interrogés (100%) positionnent les PME comme un segment stratégique de leur portefeuille d'activités. Cette convergence d'opinion met en évidence le rôle pivot des petites et moyennes entreprises dans le paysage financier de la wilaya de Bejaia, tant en termes de volume d'affaires que d'impact sur le développement économique local.

Figure (4) : La PME comme élément stratégique

	Nb	%
Oui	16	100%
Non	0	0%
Total	16	100%



Source : D'après les résultats de l'enquête.

2.4. Le volume mensuel de demandes de crédit reçues de la part des PME.

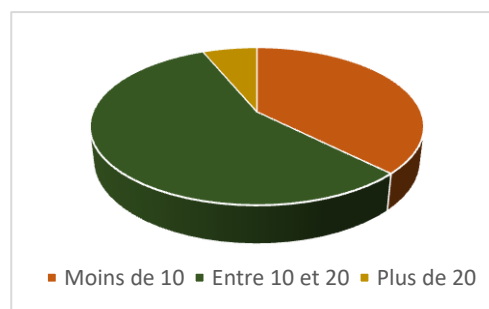
L'étude révèle une distribution inégale des demandes de crédit mensuelles des PME entre les différents établissements bancaires. La majorité des banques enregistrent moins de 20

Chapitre III : Pratiques et limites du financement bancaire des PME algériennes : enquête de terrain auprès des banques de la wilaya de Bejaia.

demandes par mois, avec des variations significatives liées à trois facteurs principaux : la notoriété de l'établissement, la taille de sa clientèle et sa politique de taux. L'analyse démontre une attractivité accrue des banques proposant des conditions de crédit compétitives, traduisant une sensibilité marquée des PME aux coûts du financement. Ces éléments mettent en lumière l'importance des stratégies différenciatrices dans la captation de la clientèle PME sur le marché du crédit

Figure (5) : Nombre de demandes de crédit sollicités par les PME

	Nb	%
Moins de 10	6	37,5%
Entre 10 et 20	9	56,3%
Plus de 20	1	6,3%
Total	16	100%



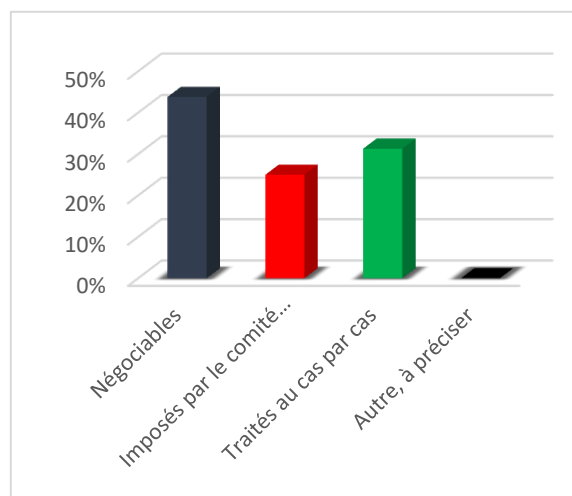
Source : D'après les résultats de l'enquête.

2.5. Les conditions de remboursement des crédits accordés aux PME.

La figure 6 révèle que les modalités de remboursement des crédits aux PME sont principalement négociables, reflétant la dominance des établissements privés dans un marché concurrentiel, où les taux et les délais de remboursement constituent des leviers clés. Le second choix, traité au cas par cas, illustre une approche prudente des banques, justifiée par la nécessité d'évaluer des critères multiples tels que le risque, la viabilité du projet, les garanties et la rentabilité anticipée. Par ailleurs, quatre institutions étatiques soulignent le rôle central du Comité de crédit dans la décision, confirmant une rigidité hiérarchique distincte des pratiques privées.

Figure (6) : Modalités de remboursement des prêts

	Nb	%
Négociables	7	43,8%
Imposés par le comité de crédit	4	25%
Traités au cas par cas	5	31,3%
Autre, à préciser	0	0%
Total	16	100%



Source : D'après les résultats de l'enquête.

2.6. Les principaux critères de segmentation de la clientèle PME.

Les résultats de notre étude révèlent que 75 % des banques privilégient le chiffre d'affaires comme principal critère de segmentation, reflétant son importance dans l'évaluation financière des entreprises. Vient ensuite la rentabilité attendue du crédit (50 %), tandis que le secteur d'activité et la fidélisation client se positionnent ex æquo (37,5 % chacun).

Cette prédominance du chiffre d'affaires s'explique par la nécessité d'une différenciation précise des profils d'entreprises. En effet, il serait inefficace d'appliquer les mêmes conditions de financement à des sociétés aux performances et risques distincts. La segmentation permet ainsi d'ajuster l'offre bancaire en fonction du potentiel économique et de la solvabilité de chaque PME.

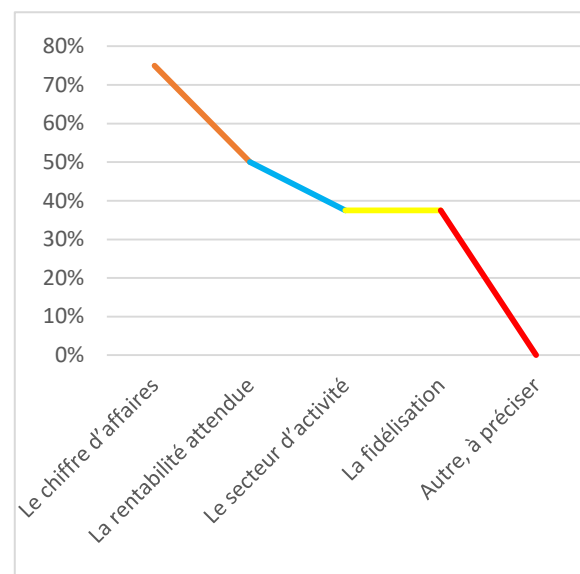
Les critères secondaires, tels que la rentabilité projetée et le secteur d'activité, restent déterminants dans l'octroi de crédits. Les banques privilégient des projets viables et des secteurs porteurs, évitant ceux exposés à des risques systémiques (ex : BTPH, en déclin et perçu comme risqué). Une attention particulière est portée aux entreprises travaillant avec le secteur public : si l'État est un débiteur solvable, ses retards de paiement en font un partenaire à risque pour les PME et leurs financeurs.

Chapitre III : Pratiques et limites du financement bancaire des PME algériennes : enquête de terrain auprès des banques de la wilaya de Bejaia.

Cette analyse confirme que la segmentation bancaire repose sur un équilibre entre performance financière, risque sectoriel et pérennité des projets, afin d'optimiser l'allocation du crédit.

Figure (7) : Les critères de segmentation clientèle PME

	Nb	%
Le chiffre d'affaires	12	75%
La rentabilité attendue	8	50%
Le secteur d'activité	6	37,5%
La fidélisation	6	37,5%
Autre, à préciser	0	0%
Total	16	100%



Source : D'après les résultats de l'enquête.

2.7. Les déterminants retenus par la banque pour l'octroi de crédit.

Selon les résultats de notre investigation, les banques s'appuient principalement sur deux paramètres pour l'octroi de crédits, cités par 62,5 % d'entre elles : la taille de l'entreprise et la capacité à fournir des garanties réelles solides. Ces éléments sont considérés comme des motifs légitimes pour l'évaluation des demandes.

Dans l'activité de crédit, la gestion des risques est primordiale pour les banques. La principale stratégie pour y faire face est la couverture par des garanties réelles pertinentes, proportionnelles aux engagements accordés. Vient ensuite la taille de l'entreprise, en particulier celle des groupes diversifiés, qui peut stimuler l'intérêt des banquiers pour des opportunités commerciales.

Parmi les autres paramètres déterminants, la rentabilité attendue est citée par 56,3 % des banques, suivie de près par la solvabilité (50 %) et la structure financière (50 %). En effet, une banque vise à générer des revenus tout en se protégeant des aléas du crédit. Une entreprise solvable et bien capitalisée a ainsi de meilleures chances de voir ses besoins de financement satisfaits.

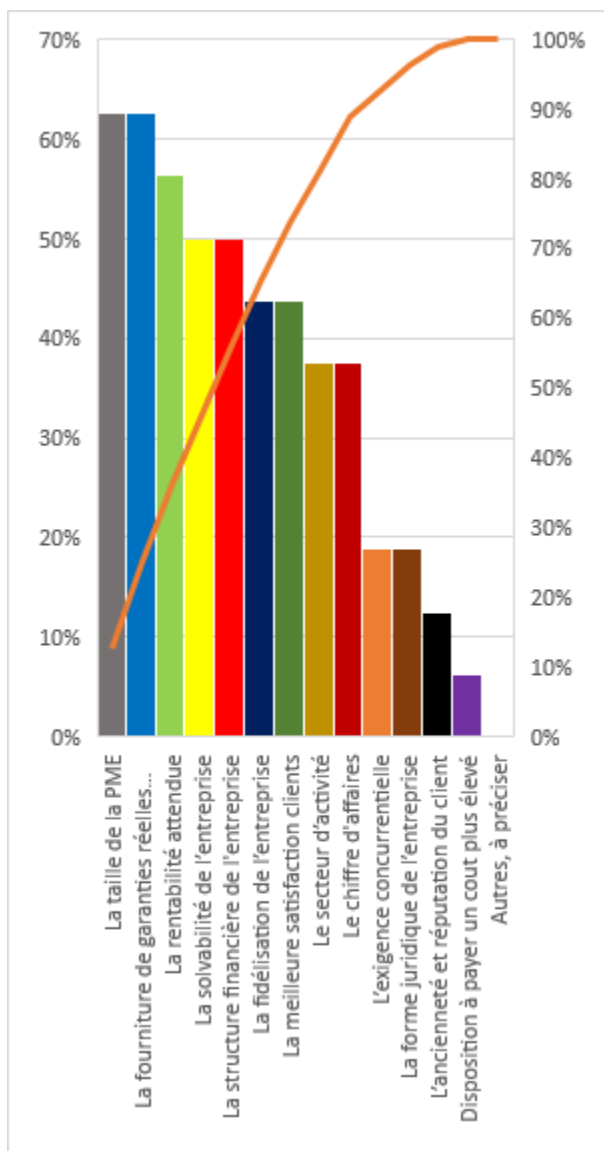
Enfin, la fidélisation de l'entreprise et la satisfaction client sont également des critères significatifs, chacun étant mentionné par 43,8 % des répondants. Dans un environnement

Chapitre III : Pratiques et limites du financement bancaire des PME algériennes : enquête de terrain auprès des banques de la wilaya de Bejaia.

bancaire de plus en plus concurrentiel, ces deux aspects revêtent une importance accrue pour les établissements financiers.

Figure (8): Les déterminants pour l'accord d'octroi de crédit

	Nb	%
La rentabilité attendue	9	56,3%
La taille de la PME	10	62,5%
Le secteur d'activité	6	37,5%
La fidélisation de l'entreprise	7	43,8%
La meilleure satisfaction clients	7	43,8%
La solvabilité de l'entreprise	8	50%
L'exigence concurrentielle	3	18,8%
La structure financière de l'entreprise	8	50%
La fourniture de garanties réelles solides	10	62,5%
Le chiffre d'affaires	6	37,5%
L'ancienneté et réputation du client	2	12,5%
La forme juridique de l'entreprise	3	18,8%
Disposition à payer un cout plus élevé	1	6,3%
Autres, à préciser	0	0%
Total	16	100%



Source : D'après les résultats de l'enquête.

2.8. Les secteurs d'activité les plus convoités par la banque.

Les résultats de l'enquête indiquent que la plupart des établissements financiers ne ciblent pas de secteurs d'activité spécifiques. Cependant, l'agriculture et le BTPH (Bâtiment, Travaux

Chapitre III : Pratiques et limites du financement bancaire des PME algériennes : enquête de terrain auprès des banques de la wilaya de Bejaia.

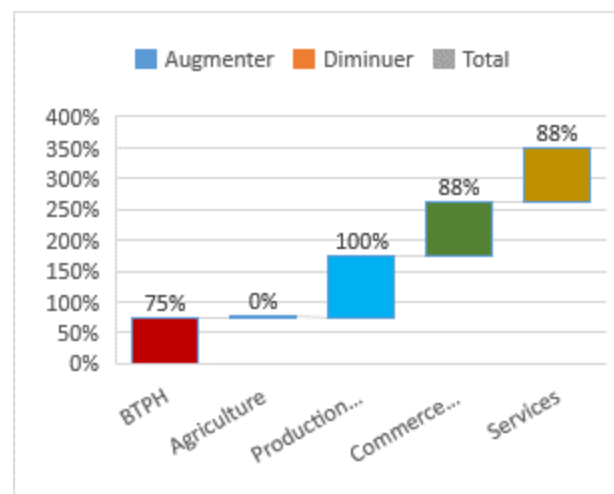
Publics et Hydraulique) sont moins privilégiés. Ce constat s'explique par une approche d'évaluation des demandes de crédit qui repose davantage sur des paramètres financiers tels que la taille de l'entreprise, les garanties offertes, la santé financière, la viabilité du projet, et la capacité de remboursement. Cette méthode est jugée plus professionnelle.

Le secteur de l'industrie demeure le plus attractif pour les banques. Cette préférence s'explique principalement par les avantages financiers, fiscaux et parafiscaux accordés par le gouvernement, ainsi que par la facilité d'obtention de garanties, notamment des hypothèques sur les bâtiments et des nantissements de matériel.

En deuxième position, le secteur de la revente en l'état (commerce) conserve son attrait, et ce, malgré les récentes réglementations. On peut citer l'instruction n° 05-2017 du 22 octobre 2017 de la Banque d'Algérie, qui impose aux importateurs de domicilier leurs factures pro-forma 30 jours avant l'embarquement et de provisionner 120% de la contre-valeur au minimum un mois avant l'expédition des marchandises. De même, la Loi n° 20-16 du 31 décembre 2020 (article 118 du Journal Officiel n°83) instaure un différé de paiement des marchandises d'au moins 45 jours après leur expédition. Cet intérêt persistant pour le commerce, malgré un cadre réglementaire plus contraignant, s'explique par le grand nombre d'entreprises commerciales implantées à Bejaïa.

Figure (9) : Les secteurs les plus sollicités par les banques

	Nb	%
BTPH	12	75%
Agriculture	11	68,7%%
Production/Industrie	16	100%
Commerce et revente en l'état	14	87,5%
Services	14	87,5%
Total	16	100%



Source : D'après les de l'enquête.

2.9. Les produits de financement les plus prisés par les PME.

Les crédits et financements classiques sont les plus sollicités 100%, car ils permettent aux entreprises de financer leurs investissements, souvent en raison d'un manque de trésorerie, de fonds propres ou du coût élevé des projets. Même avec une trésorerie suffisante, le recours au

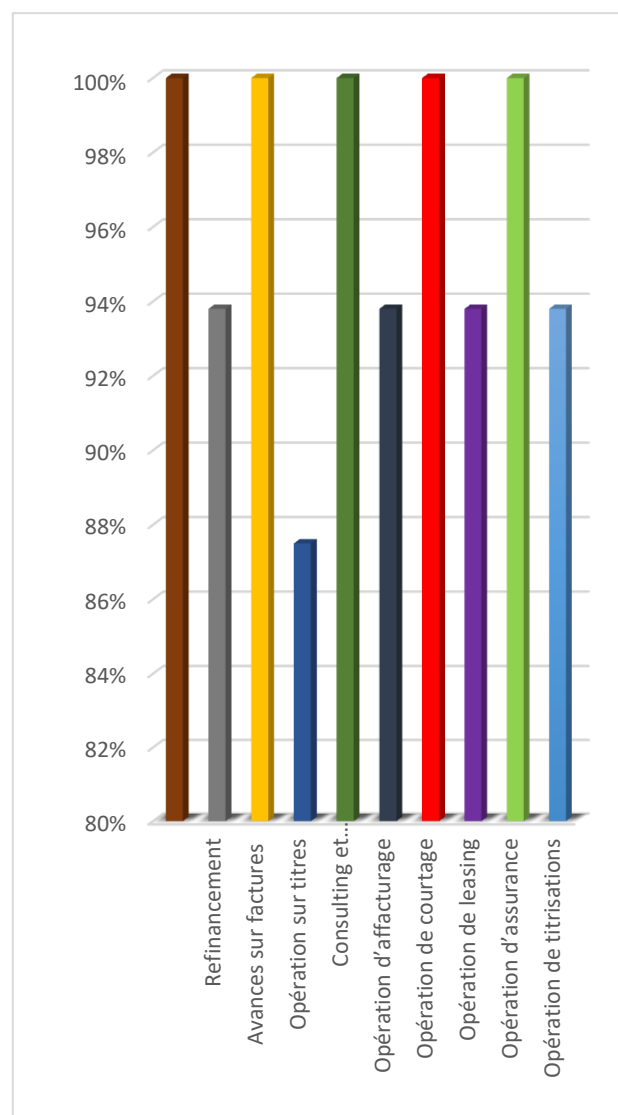
Chapitre III : Pratiques et limites du financement bancaire des PME algériennes : enquête de terrain auprès des banques de la wilaya de Bejaia.

crédit reste un choix stratégique pour l'investissement. Pour le cycle d'exploitation, cela dépend des priorités internes. Les avances sur factures 93,7% sont très utilisées, notamment par les entreprises commerciales et de travaux, pour combler le décalage entre facturation et encaissement. Elles nécessitent une gestion rigoureuse, souvent en « dents de scie ». Le refinancement des opérations d'importation 87,5% est aussi courant, soutenu par la forte présence d'importateurs, notamment dans l'agroalimentaire.

Le consulting bancaire offre une vision globale utile aux investisseurs, mais un outil complémentaire. Le leasing, quant à lui, reste marginal ? souvent utilisé pour l'achat ou le renouvellement d'équipements, freiné notamment par les restrictions sur l'importation de véhicules. Les autres produits financiers sont peu sollicités.

Figure (10) : Les produits les plus sollicités par les PME

	Nb	%
Crédit et financement classique	16	100%
Refinancement	15	93,8%
Avances sur factures	16	100%
Opération sur titres	14	87,5%
Consulting et accompagnement	16	100%
Opération d'affacturage	15	93,8%
Opération de courtage	16	100%
Opération de leasing	15	93,8%
Opération d'assurance	16	100%
Opération de titrisations	15	93,8%
total	16	100%



Source : D'après les résultats de l'enquête.

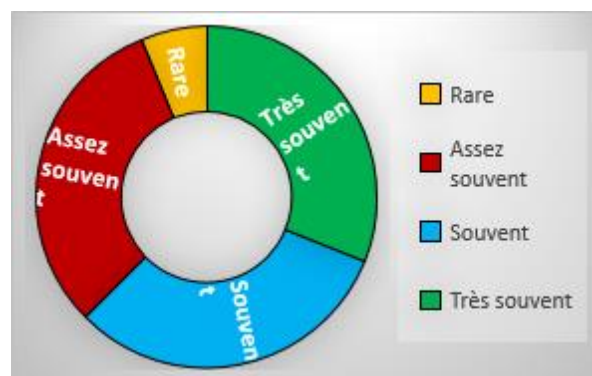
2.10. La fréquence de demande des produits bancaires.

Il a été constaté que la fréquence de sollicitation de ces produits par les entreprises est disproportionnée, avec trois modalités de réponse présentant des proportions similaires. Cette divergence s'explique principalement par les parts de marché distinctes détenues par chaque établissement de crédit, ainsi que par la diversification des portefeuilles clients de chacun. Il est également manifeste que le degré d'attractivité des banques envers cette catégorie de clientèle varie considérablement.

Par ailleurs, un seul répondant a indiqué une fréquence "Rare". Une investigation plus approfondie a révélé que la politique de cette banque est davantage orientée vers la clientèle des particuliers que vers celle des entreprises.

Figure (11) : Fréquence de demande des produits bancaires

	Nb	%
Rare	1	6,3%
Assez souvent	5	31,3%
Souvent	5	31,3%
Très souvent	5	31,3%
total	16	100%



Source : D'après les résultats de l'enquête.

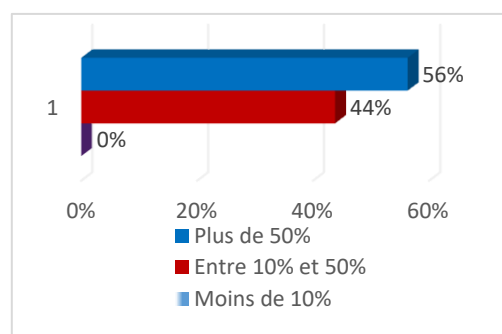
2.11. Le volume des dossiers de crédit rejetés par la banque.

Nos recherches révèlent que la majorité des banques interrogées rejettent plus de 50 % des demandes de crédit (56,3 %) et ajournent la majeure partie des dossiers. Cette tendance s'explique largement par la prudence et la sélectivité minutieuse dont font preuve les banques envers leurs partenaires entreprises. Cependant, cette approche représente un obstacle significatif pour les entreprises et les sociétés porteuses de projets créateurs de richesse.

Chapitre III : Pratiques et limites du financement bancaire des PME algériennes : enquête de terrain auprès des banques de la wilaya de Bejaia.

Figure (12) : Pourcentage des dossiers rejetés par les banques

	Nb	%
Moins de 10%	0	0%
Entre 10% et 50%	7	43,8%
Plus de 50%	9	56,3%
Total	16	100%



Source : D'après les résultats de l'enquête.

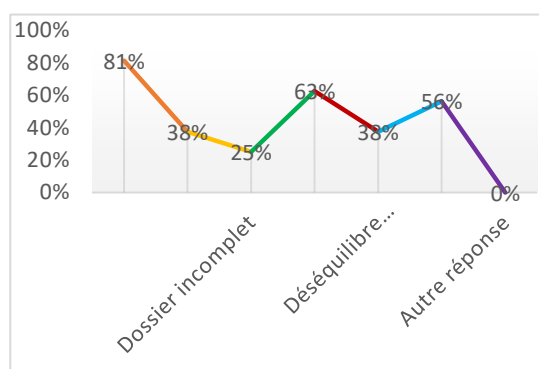
2.12. Les principaux motifs de rejet des demandes de crédit.

Les résultats révèlent que l'insuffisance des garanties fournies par les PME constitue le premier facteur de rejet des demandes de crédit, représentant plus de 81 % des cas. Cette situation est exacerbée par les divergences entre les pratiques bancaires : les banques étrangères acceptent souvent des cautions personnelles, tandis que les banques publiques exigent des garanties réelles, même pour des montants modestes. Par ailleurs, l'insolvabilité des PME (62,5 %) est un obstacle significatif. Elle est souvent liée à la détérioration des états financiers, rendant inenvisageable l'octroi de nouveaux crédits qui ne feraient qu'aggraver la santé financière de l'entreprise et impacter son bilan.

Concernant l'inadéquation du dossier avec l'activité, il apparaît que la majorité des banques (56,3 %) sont réticentes à financer de nouveaux projets qui s'écartent de l'activité initiale de l'entreprise. Cette position s'explique principalement par leur aversion au risque pour des projets dont la rentabilité ne se manifesterait qu'à très long terme.

Figure (13) : Les motifs de rejet de prêt avancés par les banques

	Nb	%
Garanties insuffisantes	13	81,3%
Etude technico non pertinente	6	37,5%
Dossier incomplet	4	25%
L'insolvabilité de l'entreprise	10	62,5%
Déséquilibre financier chronique	6	37,5%
Inadéquation du dossier avec	9	56,3%
Autre réponse	0	0%
total	16	100%



Source : D'après les résultats de l'enquête.

Conclusion

Cette étude examine les obstacles systémiques au financement bancaire des PME dans la région de Bejaia, en mettant en lumière quatre contraintes majeures. *Premièrement*, les lourdeurs administratives se manifestent par des procédures de crédit excessivement longues, entraînant des retards préjudiciables et des pertes financières pour les entreprises en besoin urgent de liquidités. *Deuxièmement*, la rigidité du cadre réglementaire constitue un double frein, affectant simultanément les banques dans leur fonctionnement et les PME dans leur accès au crédit, ce qui ralentit significativement l'activité économique locale. *Troisièmement*, les exigences bancaires disproportionnées en matière de garanties et de coûts de crédit créent une barrière quasi-infranchissable pour de nombreuses PME, se traduisant par un taux élevé de rejet de demandes de financement. *Quatrièmement*, l'étude révèle des disparités sectorielles marquées, avec un traitement préférentiel accordé au secteur industriel au détriment d'autres filières comme le BTPH et la revente en l'état, générant ainsi des inégalités d'accès au financement. Face à ces constats, plusieurs pistes d'amélioration sont proposées : une réforme des mécanismes de priorisation sectorielle ciblant les filières à fort potentiel de croissance et d'emploi ; un assouplissement des contraintes réglementaires, notamment par la révision de l'instruction 05-2017 de la Banque d'Algérie qui pénalise la trésorerie des entreprises ; une adaptation des exigences de garanties selon le profil de risque et le montant des crédits ; et enfin une transformation profonde de la relation banques-PME vers un véritable partenariat stratégique, favorisé par des mécanismes de tarification préférentielle.

Ces recommandations visent à établir un écosystème financier plus équilibré et efficient, capable de répondre aux besoins spécifiques des PME tout en tenant compte des impératifs de gestion des risques bancaires, dans le but ultime de stimuler la croissance économique régionale et nationale.

Ce mémoire a exploré la relation complexe entre le financement bancaire et le développement des PME en Algérie, en adoptant une approche tripartite articulée autour d'un cadre théorique, d'une analyse sectorielle et d'une investigation empirique. La problématique centrale visait à déterminer dans quelle mesure le système bancaire algérien soutient, ou freine, la croissance des PME, tout en identifiant les obstacles structurels et opérationnels à cet égard.

Le premier chapitre a permis de contextualiser le financement bancaire en Algérie, en mettant en lumière son rôle pivot dans l'économie nationale. Bien que les banques constituent le principal levier de financement des entreprises, leur fonctionnement reste marqué par une rigidité procédurale et une aversion au risque prononcée. Les réformes récentes, bien qu'ambitieuses, peinent à répondre aux besoins spécifiques des PME, notamment en matière de diversification des produits financiers et d'assouplissement des critères d'octroi. Ce chapitre a également souligné la prédominance des garanties matérielles dans les décisions de crédit, un frein majeur pour les PME disposant de peu de collatéral.

Le deuxième chapitre s'est concentré sur le potentiel et les défis des PME algériennes. Malgré leur contribution croissante à l'emploi et à la diversification économique, ces entreprises font face à un environnement peu avantageux. Les lourdeurs administratives, les difficultés d'accès au foncier et les lacunes en matière d'accompagnement technique limitent leur compétitivité. Sur le plan financier, leur dépendance aux fonds propres et l'inadéquation des crédits bancaires (trop courts et coûteux) avec leurs besoins (investissements longs, fonds de roulement) révèlent un décalage persistant entre l'offre et la demande. Ces contraintes, couplées à un manque de culture financière chez nombre de dirigeants, hypothèquent leur capacité à se développer et à innover.

Le troisième chapitre, ancré sur une étude de cas sur les banques de la wilaya de Béjaïa, a apporté un éclairage concret grâce à une enquête de terrain menée auprès de seize établissements bancaires. Les résultats, analysés via le logiciel Sphinx, confirment que l'octroi de crédits aux PME est conditionné par des critères stricts, à la fois quantitatifs (rentabilité, solvabilité, taille de l'entreprise) et qualitatifs (secteur d'activité, garanties, historique financier). En effet, les banques privilégient les PME établies et solvables, tandis que les jeunes entreprises ou celles opérant dans des secteurs risqués sont souvent exclues. Par ailleurs, la concentration géographique des agences à Bejaia soulève des enjeux d'inégalités d'accès pour les PME situées en zones rurales, renforçant ainsi les disparités régionales.

Cette recherche révèle un paradoxe : si les PME sont reconnues comme un pilier de la stratégie économique algérienne, leur financement bancaire reste sous-optimal. Les banques, bien qu'indispensables, appliquent des logiques de risque qui marginalisent une partie

significative des PME, notamment celles en phase de démarrage ou innovantes. L'exigence de garanties disproportionnées, couplée à une offre financière peu adaptée, perpétue un cercle vicieux où seules les entreprises déjà solvables peuvent accéder aux crédits, limitant ainsi le dynamisme global du secteur.

➤ Perspectives de recherche

Pour prolonger cette réflexion, plusieurs axes méritent d'être approfondis. Un premier volet pourrait analyser les motifs de rejet des dossiers de crédit afin de concevoir des produits bancaires sur mesure, alignés sur les cycles d'activité des PME. Une piste prometteuse réside dans l'étude des stratégies commerciales des banques, en lien avec leurs politiques de risque, pour évaluer dans quelle mesure une approche plus collaborative avec les PME pourrait émerger. Par ailleurs, l'impact des politiques publiques, comme les fonds de garantie ou les incitations fiscales, sur l'assouplissement des conditions de crédit mériterait une investigation approfondie. Enfin, une comparaison régionale avec d'autres wilayas permettrait de mesurer l'hétérogénéité des pratiques bancaires et leurs effets sur le développement territorial.

- AMABLE, B., et CHATELAIN, J. (1995), « Efficacité des systèmes financiers et développement économique », *Revue d'Economie Internationale*, Vol.61, n°01, pp 99-130.
- BARREAU, J., DELAHAYE, J., & DELAHAYE, F. (2005), *Gestion financière : DECF 4*, 14ème édition Dunod, Paris.
- BELKAHIA, R., & OUDAD, H. (2007). *Finance d'entreprise : Analyse et diagnostic financiers : Concepts, outils, cas corrigés*, Imprimerie Najah El Jadida, Alger.
- BERTHELEMY, J. C., et VAROUDAKIS, A. (1995), « Clubs de convergence et croissance. Le rôle du développement financier et du capital humain », *Revue économique Science PO*, vol 46, n°2 pp217-235.
- BESSON, J. (1993), *Monnaie et finance*, édition Office des Publications Universitaires, Paris, p117.
- BOLDRINI, J.-C. (2008). Caractériser les pratiques de conception des PME pour mieux accompagner leurs projets d'innovation. *Revue internationale PME : Économie et gestion de la petite et moyenne entreprise*, Vol.21(1), 2008, Paris, pp. 9–34.
- BOUKAROU, A. (2011). *Essai d'analyse des stratégies de pérennité dans les PME, cas : PME dans la wilaya de TIZI-OUZOU*, Mémoire de magistère, option management des entreprises, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.
- BRANA, S., CAZALS, M., et KAUFFMANN, P. (2008), *TD Economie Monétaire et Financière*, édition Dunod, Paris.
- BRESSY, G., & KONKUYT, C. (2000), *Économie d'entreprise*, Dalloz, Paris.
- CHARIF, M., & TABET, W. (2010), Contingences et limites de la GRH dans l'entreprise Algérienne. *Actes du XXIe congrès de GRH : GRH en PME : de la théorie à la pratique*. Saint Malo, France.
- COHEN, E. (1991), *Gestion financière de l'entreprise et développement financier*, édition EDICEF/AUPELF, Paris.
- DUFOURCQ, N. (2014), « Le financement des PME : un enjeu de compétitivité » *Revue d'économie financière*, Vol. 114, Paris, pp.39-53.
- GANI, M. (2010). *Les PME-PMI comme acteur de développement local : cas de la wilaya de Tizi Ouzou*, Mémoire de Magister en sciences économiques, Université Mouloud Mammeri.
- GINGLINGER, E. (1991), *Gestion financière de l'entreprise*, Dalloz, Paris.
- GUILLAUMONT, J., et KPODAR, K. (2006), « Développement financier, instabilité financière et croissance économique », *Revue Économie et Prévision*, Vol. 3, n° 174, pp. 87–111.
- GURLEY, J., et SHAW, E. (1960), *Money in Theory of Finance*, avec la Traduction française : *La monnaie dans une théorie des actifs financiers*. (1967), édition Cujas, Paris.
- KOUKOU DOKOU, G. A., BAUDOUR, M., & ROGER, M. (2000), *Accompagnement managérial et industrie de la PME*, édition l'Harmattan, Paris.
- LEVRATTO, N., BELLETANE, B., et PARANQUE, B. (2001), *Diversité économique et mode de financement des PME*, édition l'Harmattan, Paris.
- LOPEZ, F. (1997), *Banque et marché de crédit*, édition PUF, Paris.
- LORRIAUX, J.-P. (1991), *Économie d'entreprise*, Dunod, Paris.

- MANKIW, G., et TAYLOR, M. (2011), *Principes de l'économie*, 2ème édition De boeck, Paris.
- MARCHESNAY, M., & JULIEN, M. P. (1998) *La petite entreprise*, édition Vuibert Gestion, Paris.
- MIKDASHI, Z. (1998), *La banque à l'ère de la mondialisation*, édition Economica, Paris.
- MOUFFOK, N.E. (2019), « Evolution des PME/PMI en Algérie: Cas des PME/PMI de la wilaya de Bejaia », *Revue Algérienne d'économie et finance*, Vol 6, n°1, pp.99-122.
- MOURGUES N, *Le choix des investissements dans l'entreprise*, édition Economica, Paris.
- OECD. (2004). *Promouvoir l'entrepreneuriat et les PME innovantes dans une économie mondiale : vers une mondialisation plus responsable et mieux partagée* [Notes de synthèse de la 2ème conférence des ministres en charge des PME]. Istanbul, Turquie, 3-5 juin 2004.
- PLIHON, D. (1999), *Banques : nouveaux enjeux et nouvelles stratégies*, édition la documentation française, Paris.
- ROBINSON, J. (1952), *The Generalisation of the General Theory: The Rate of Interest and Other Essays*, édition Macmillan, London.
- SAIDANE, D. (2002), « Système financier et transition : où en est-on ? Une revue critique de la libéralisation financière », *Revue d'études comparatives Est-ouest*, Vol 33, n°04, pp5-46.
- SILEM, A. (2008), *Lexique d'Economie*, 10ème édition Dalloz, Paris.
- TEULON, F. (1996), *Vocabulaire économique*, Presses Universitaires de France, Paris.
- UNION EUROPÉENNE. (2003), *Recommandation concernant la définition des micros, petites et moyennes entreprises* (p. 36). Journal officiel de l'Union européenne.
- WITTERWULGHE, R. (1998), *La PME, une entreprise humaine*, De Boeck, Paris.

WEB GRAPHIE

- <https://www.maghrebleasingalgerie.com/qui-sommes-nous/>, consulté le 26/03/2025 à 14h30.
- <https://www.ijarleasingalgerie.dz/présentation/>, consulté le 29/03/2025 à 16h30.
- <https://www.eldjazairidjar.dz/presentation/>, consulté le 30/03/2025 à 17 h00.
- <https://www.finalep.dz/notre-societe/>, consulté le 09/04/2025 à 16 h00.
- <http://srh-dz.org/présentation/>, consulté le 21/04/2025 à 13 h 35.
- <https://arableasing-dz.com/qui-sommes-nous-2/>, consulté le 24/04/2025 à 14h05.
- <https://snl.dz/a-propos/>, consulté le 28/04/2025 à 15h30.

QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE

Dans le cadre de l'élaboration de notre mémoire de fin d'études de master, axé sur "Les modalités et contraintes du financement bancaire des PME Algériennes", spécifiquement pour les entreprises de la wilaya de Bejaia, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir notre questionnaire à votre convenance. Vos réponses seront précieuses car elles nous permettent de bien établir notre analyse et de bien finaliser notre travail sur le financement Bancaire des PME : Des Besoins aux Modalités

Ce volet de notre étude a pour objectif de comprendre la dynamique entre les banques et les PME. Nous allons analyser en profondeur comment les banques abordent le financement de ces entreprises, en identifiant les conditions et les modalités spécifiques qu'elles leur offrent, tout en tenant compte des besoins exprimés par les PME.

1. Votre banque est-elle ? (Une seule réponse possible)

☐ Publique ☐ Privée ☐ Mixte

2. Votre banque dispose-t-elle d'une politique clairement définie en matière d'octroi de crédit ?

☐ Oui ☐ Non

3. Est ce que vous considérez la PME comme un élément stratégique dans votre activité?

☐ Oui ☐ Non

4. Quel est sur un intervalle d'un mois, le nombre de demandes de crédits qui vous sont sollicités par les PME ?

☐ Moins de 10 ☐ Entre 10 et 20 ☐ Plus de 20

5. Au sein de votre institution, la durée ainsi que les détails de remboursement des prêts accordés aux PME sont ?

☐ Négociables ☐ Imposés par le comité de crédit ☐ traités au cas par cas

☐ Autres, à préciser.....

6. Selon les critères ci-dessous, veuillez indiquer les critères de segmentation clientèle-PME de votre banque :

☐ Le chiffre d'affaires ☐ La rentabilité attendue ☐ Le secteur d'activité
☐ La fidélisation de l'entreprise ☐ Autres, à préciser

.....

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

7. Parmi les paramètres ci-dessous, lesquels sont déterminants pour l'accord d'octroi de crédits aux PME ?

1. La rentabilité attendue

2. La taille de la PME

3. Le secteur d'activité

4. La fidélisation de l'entreprise

5. La meilleure satisfaction clients

6. La solvabilité de l'entreprise

7. L'exigence concurrentielle du marché
l'entreprise

8. La structure financière de

9. La fourniture de garanties réelles solides

10. Le chiffre d'affaires

11. L'ancienneté, l'historique et la réputation du client

12. La forme juridique de l'entreprise

13. La disposition de la PME à payer un coût plus élevé
à préciser.....

14. Autres, à

Ordonnez 5 réponses

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

8. Par rapport aux PME et sur la base des secteurs d'activités ci-après, veuillez classer, par ordre d'importance, les secteurs les plus convoités par votre Banque / Centre d'Affaires : Indiquer votre réponse sur une échelle allant de 1(très important) à 5.

Ordonnez 5 réponses :

1. Bâtiments, travaux publics et hydraulique (BTPH) 2. Agriculture 3. Production/Industrie

4. Commerce et revente en l'état

5. Services

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

9. Veuillez classer les produits ci-dessous par ordre d'importance (de 1 Plus sollicité à 10 moins sollicité par les PME) ?

1. Crédit et financement classique

2. Refinancement des opérations courantes

3. Avances sur factures

4. Opérations sur titres

5. Consulting et accompagnement

6. Opérations d'affacturage

7. Opérations de courtage

8. Opérations de leasing

9. Opérations d'assurance

10. Opérations de titrisations

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Ordonnez 10 réponses.

10. Veuillez préciser la fréquence de la demande de vos clients pour ces produits ?

☐ Rare ☐ Assez souvent ☐ souvent ☐ Très souvent

11. Pouvez-vous nous identifier en pourcentage le volume des dossiers de crédit rejetés par votre Banque ?

☐ Moins de 10% ☐ Entre 10 % et 50% ☐ Plus de 50 %

12. Quels sont, en général, les motifs avancés par votre agence pour le rejet des demandes de Crédits ?

☐ Garanties insuffisantes

☐

Etude technico économique non pertinente

☐ Dossier incomplet

☐

L'insolvabilité de l'entreprise

☐ Déséquilibre financier chronique

☐

Inadéquation du dossier avec l'activité

☐ Autre réponse

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.

Dédicaces.

Liste des abréviations.

Liste des tableaux.

Liste des figures.

Sommaire.

Introduction générale..... 1

Chapitre I Généralités sur le système financier.

Introduction 4

1. Section 01 : De la finance au développement financier..... 5

1.1. La finance directe et la finance indirecte..... 5

1.1.1. La Finance Indirecte : Rôle de l'Intermédiation Financière 5

1.1.2. La Finance Directe (la finance orientée vers les marchés) 5

1.2. Système financier et développement financier..... 6

2. Section 02 : Du développement financier à la primauté de la finance..... 7

2.1. Système financier et croissance endogène 7

2.2. Le système financier, revue de littérature 8

2.3. Les fonctions du système financier 9

2.4. Banques et intermédiation financière 10

2.4.1. Notions d'intermédiation bancaire et financière..... 10

2.4.2. Le rôle des banques dans l'intermédiation financière 10

2.5. Les établissements financiers algériens..... 11

2.5.1. Les établissements financiers à vocation générale 11

2.5.2. Les établissements financiers à vocation spécifique 13

Conclusion chapitre 14

Chapitre 2

Les petites et moyennes entreprises, entre fondements théoriques et besoins réels de financement en Algérie.

Introduction	15
Section 1 : Revue de littérature sur la PME et ses besoins de financement.....	15
1.1. Définitions de la PME	16
1.2. Différentes classifications des PME.....	17
1.2.1. Classification selon l'aspect juridique	17
1.2.2. Classification selon le type d'activité	19
1.2.3. Classifications selon la qualité du secteur d'activité	19
1.3. Caractéristiques et spécificités des PME.....	20
1.3.1. La faible spécialisation des PME.....	20
1.3.2. Les spécificités stratégiques des PME	20
1.3.3. Une gestion dite centralisée	20
1.3.4. Des systèmes d'information simples et peu complexes	20
1.4. Les besoins de financement des PME	21
1.4.1. Les besoins liés au cycle d'investissement.....	21
1.4.2. Les besoins de financement liés à l'exploitation	22
1.4.3. Les besoins liés à l'innovation.....	22
Section 2 : La place des PME algériennes dans l'environnement économique national 23	
2.1. Les PME algériennes : Quelle importance pour cette catégorie d'entreprises ?	23
2.1.1. Répartition des PME algériennes	23
2.1.2. Répartition privée/publique des PME algériennes	24
2.1.3. Répartition des secteurs d'activité de la population PME algérienne par taille	25
2.1.4. Évolution de la population PME dans la wilaya de Bejaïa.....	26
2.2. Les Petites et Moyennes Entreprises dans le paysage économique algérien, quels apports ?	27
2.2.1. Répartition géographique des PME personnes morales au 30/06/2021	27
Conclusion	28

Chapitre 3

Contraintes et modalités du financement bancaire des PME algériennes: cas des banques de la wilaya de Bejaia

Introduction	29
1. Section 1 : Présentation de la méthodologie de travail	30
1.2. Déroulement de l'enquête	30
1.3. Présentation du logiciel Sphinx.....	31
1.4. Présentation des banques enquêtées	32
2. Section 2 : Analyse et interprétation des résultats	33
2.1. Le statut juridique des banques.	34
2.2. La possession d'une politique de crédit formalisée.....	34
2.3. La PME comme segment stratégique des activités de la banque.	35
2.4. Le volume mensuel de demandes de crédit reçues de la part des PME.	35
2.5. Les conditions de remboursement des crédits accordés aux PME.	36
2.6. Les principaux critères de segmentation de la clientèle PME.....	37
2.7. Les déterminants retenus par la banque pour l'octroi de crédit.	38
2.8. Les secteurs d'activité les plus convoités par la banque.....	39
2.9. Les produits de financement les plus prisés par les PME.	40
2.10. La fréquence de demande des produits bancaires.	42
2.11. Le volume des dossiers de crédit rejetés par la banque.....	42
2.12. Les principaux motifs de rejet des demandes de crédit.....	43
Conclusion	44
conclusion Générale	45
Bibliographie.....	47
Annexes	
Table des matières	
Résumé	

Résumé

Ce mémoire évalue les mécanismes et les limites du financement bancaire des PME algériennes, notamment celles de la wilaya de Bejaia. L'analyse théorique révèle une rigidité procédurale et une aversion au risque limitant l'accès au crédit. L'examen sectoriel souligne les contraintes structurelles et financières pesant sur les PME, notamment l'inadéquation des produits bancaires. L'enquête empirique menée auprès des banques de Bejaia, exploitée via Sphinx, confirme empiriquement des critères de sélection stricts excluant les jeunes PME et celles en zones rurales. L'étude conclut à un paradoxe entre la reconnaissance stratégique des PME et un financement bancaire sous-optimal, perpétuant des inégalités d'accès.

Mots-clés : Banque ; Bejaia ; Crédit ; Financement ; PME.

Summary

This thesis assesses the mechanisms and limitations of bank financing for Algerian SMEs, with a particular focus on those in the wilaya of Béjaïa. The theoretical analysis reveals procedural rigidity and risk aversion that restrict access to credit. The sectoral review highlights structural and financial constraints weighing on SMEs, notably the inadequacy of banking products. The empirical survey conducted with banks in Béjaïa—analyzed using Sphinx software—confirms the existence of strict selection criteria that exclude young SMEs and those located in rural areas. The study concludes that there is a paradox between the strategic recognition of SMEs and the suboptimal banking support they receive, which perpetuates inequalities in access to finance.

Keywords: Bank; Bejaia; Credit; Financing; SMEs.

ملخص

يقيم هذا البحث آليات وحدود التمويل البنكي للمؤسسات الصغيرة والمتوسطة في الجزائر، مع تركيز خاص على تلك الموجودة في ولاية بجاية. تكشف التحليلات النظرية عن صرامة إجرائية ونفور من المخاطرة يحدان من الوصول إلى الائتمان. كما يسلط التحليل القطاعي الضوء على القيود الهيكلية والمالية التي تتغل كاهل هذه المؤسسات، لا سيما عدم ملائمة المنتجات البنكية. وتؤكد الدراسة الميدانية التي أجريت مع البنوك في بجاية - والتي تم تحليلها باستخدام برنامج - Sphinx وجود معايير اختيار صارمة تستبعد المؤسسات الناشئة وتلك الواقعة في المناطق الريفية. ويخلص البحث إلى وجود مفارقة بين الاعتراف الاستراتيجي بدور هذه المؤسسات والدعم البنكي المحدود الممنوح لها، مما يكرّس التفاوت في فرص الحصول على التمويل.

الكلمات المفتاحية: البنك ؛ بجاية ؛ ائتمان ؛ التمويل ؛ الشركات الصغيرة والمتوسطة.